



**RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

Honneur - Fraternité - Justice

Ministère des Affaires Economiques  
et de la Promotion des Secteurs Productifs

Ministère de l'Action Sociale, de  
l'Enfance et de la Famille

# Étude sur le Profil Genre en MAURITANIE

En partenariat avec la BAD

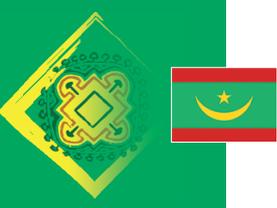


GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE  
DE DÉVELOPPEMENT



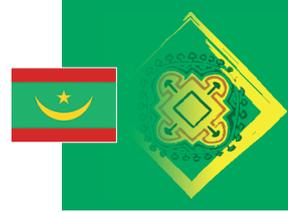


<b>ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS</b>	4
<b>Introduction</b>	8
<b>I. CONTEXTE DU PAYS</b>	10
1.1 ENVIRONNEMENT GÉOPOLITIQUE	10
1.2 ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE	11
1.3 ASPECTS SOCIOCULTURELS	11
<b>II. CADRE POLITIQUE, INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE SUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES</b>	12
2.1 CADRE JURIDIQUE	12
2.2 CADRE POLITIQUE DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES (EFH)	13
2.3 MÉCANISMES INSTITUTIONNELS DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES	13
<b>III. ACTIFS HUMAINS</b>	15
3.1 GENRE ET ÉDUCATION	15
3.2 GENRE ET SANTÉ	17
3.3 GENRE ET NUTRITION	19
3.4 GENRE ACCÈS A L'EAU POTABLE ET A L'ASSAINISSEMENT	20
3.5 GENRE ET VIOLENCE BASÉES SUR LE GENRE (VBG)	20
<b>IV. ACTIFS ÉCONOMIQUES : RESSOURCES</b>	22
4.1 GENRE ET PAUVRETÉ	22
4.2 GENRE ET EMPLOI	23
4.3 GENRE ET ENTREPRENEURIAT	24
4.4 GENRE ET PROTECTION SOCIALE	26
4.5 GENRE ET TRANSPORT	27
4.6 GENRE, ENERGIE ET NUMERIQUE	27
4.7 GENRE, AGRICULTURE, PECHE ET ELEVAGE	28
4.8 GENRE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES	30
4.9 GESTION ECONOMIQUE, FINANCES PUBLIQUES ET GENRE	30
<b>V. ACTIFS SOCIAUX : POUVOIR</b>	32
5.1 GENRE, DROIT ET PARTICIPATION A LA PRISE DE DÉCISION	32
5.2 GENRE, DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL	33
5.3 GENRE ET PARTIS POLITIQUES	34
5.4 GENRE PAIX ET SECURITÉ	35
5.5 GENRE ET ACCÈS À LA JUSTICE	35
<b>VI. CONCLUSION</b>	36
<b>PISTES DE SOLUTIONS POUR LA RÉALISATION DE L'ÉGALITÉ GENRE EN MAURITANIE</b>	36
Pilier 1 : Cadre favorable à l'intégration du Genre	36
Pilier 2 : Autonomisation des femmes par l'accès aux financements et aux marchés	38
Pilier 3 : Accélération de l'insertion professionnelle et de la création d'emplois pour les femmes par le renforcement de leurs capacités	38
Pilier 4 : Amélioration de l'accès des femmes aux services sociaux grace aux infrastructures	39
<b>CONTRIBUTION DES PRINCIPAUX PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT</b>	39
<b>ANNEXES</b>	41



## ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

<b>ACP</b>	Afrique, Caraïbes et Pacifique
<b>AECID</b>	Agence Espagnole pour la Coopération Internationale et le Développement
<b>Agence TAAZOUR</b>	Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion
<b>Agence Techghil</b>	Agence Nationale d'Emploi
<b>ANSADE</b>	Agence Nationale de la Statistique, de l'Analyse Démographique et Economique
<b>APIM</b>	Agence Promotion des Investissements en Mauritanie
<b>APSA</b>	Architecture pour la Sécurité et la Paix en Afrique
<b>BAD</b>	Banque Africaine pour le Développement
<b>BM</b>	Banque Mondiale
<b>CDD</b>	Caisse des Dépôts et de Développement
<b>CDE</b>	Convention internationale des Droits de l'Enfant
<b>CDHLCPI</b>	Commissariat aux Droits de l'Homme et à l'Action Humanitaire, et aux relations avec la Société civile
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CEDEF</b>	Convention sur l'Elimination de la Discrimination à l'Égard des Femmes
<b>CNSS</b>	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
<b>CSLCP</b>	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
<b>DGI</b>	Direction Générale des Impôts
<b>DRASS</b>	Directions Régionales des Affaires Sanitaires et Sociales
<b>EFH</b>	Égalité Femmes-Hommes
<b>EPCV</b>	Enquête Permanente sur la Condition de Vie des Ménages
<b>FNUAP</b>	Le Fonds des Nations Unies pour la Population
<b>GIZ</b>	Coopération Internationale Allemande
<b>IDH</b>	Indice de Développement Humain
<b>MAEPSP</b>	Ministère des Affaires Économiques et de la Promotion des Secteurs Productifs
<b>MASEF</b>	Ministère de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Famille
<b>MGF</b>	Mutilations Génitales Féminines
<b>MST</b>	Maladies Sexuellement Transmissibles
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable



<b>OMVS</b>	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal
<b>OTAN</b>	Organisation de l'Atlantique Nord
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PNDSE</b>	Programme National de Développement du Système Educatif
<b>PIP</b>	Programme d'Investissement Public
<b>PNSR</b>	Plan National de Santé de la Reproduction
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PRAPS</b>	Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel
<b>SECF</b>	Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine
<b>SCCAPP</b>	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
<b>SIGP</b>	Société Industrielle de la Grande Pêche
<b>TBS</b>	Taux Brut de Scolarisation
<b>TNS</b>	Taux Net de Scolarisation
<b>TMM</b>	Taux de Mortalité Maternelle
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
<b>VBG</b>	Violences Basées sur le Genre
<b>ZEP</b>	Zone Education Prioritaire
<b>VIH/SIDA</b>	Virus de l'Immunodéficience Humaine/Syndrome d'Immunodéficience Acquis







## Introduction

Réduire les disparités liées au genre et renforcer la participation des femmes au développement sont fondamentales pour non seulement construire une société équitable, mais constituent aussi une condition préalable pour une croissance économique durable et inclusive en Mauritanie.

La Banque Africaine de Développement (La Banque) est engagée dans la promotion de l'égalité de genre, et en fait l'un des domaines d'intérêt particulier et transversal de sa Stratégie décennale 2013-2022 et de ses cinq grandes priorités (High 5). En effet, La Banque a adopté en décembre 2020, sa Nouvelle Stratégie genre 2021-2025 qui établit le cadre qui permettra de renforcer sa position en matière d'inégalités entre les hommes et les femmes sur le continent, et de renforcer son intégration dans ses différentes opérations menées dans les pays membres régionaux.

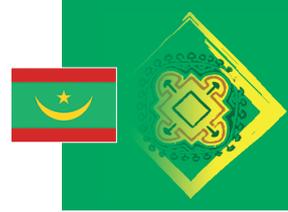
Depuis 2004, la Banque élabore des Profils genre pays (PGP) destinés à fournir des données désagrégées par sexe, afin de faciliter la prise en compte du genre dans ses différentes interventions, qu'elles soient politiques ou opérationnelles, dans les pays membres régionaux.

En 2015, la Banque a entrepris la révision du format des PGP pour soutenir leur processus de préparation ainsi que leur utilisation afin d'en améliorer la qualité et surtout son utilité opérationnelle. Parmi les réformes proposées, le PGP doit maintenant être élaboré en amont ou en parallèle de la préparation du Document de Stratégie Pays (DSP) pour influencer sur la façon de prendre en compte la dimension genre et ainsi aider à la prise de décision.

Le Profil genre de la Mauritanie a été initié dans ce cadre et vise entre autres à renforcer l'intégration du genre dans le DSP de la Mauritanie ainsi que les documents de planification et de programmation nationaux. Il vise également à proposer des recommandations pour accélérer l'égalité des genres dans le pays. Ce profil œuvre pour l'autonomisation des femmes vulnérables au Sahel, il est financé par les ressources de la FAT III et contribue au profil régional genre du Sahel, qui fera le lien entre le genre, la stabilité et le développement durable.

L'existence d'un cadre juridique visant à promouvoir, à faire respecter et à faire appliquer les principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe, est une réalité en Mauritanie et dans la région du Sahel. Toutefois, des inégalités dues au genre restent importantes dans cette sous-région. D'après l'Indice de l'égalité des genres en Afrique (AGI) publié conjointement par la Banque et la Commission économique pour l'Afrique en 2020, la région du Sahel présente les plus grandes disparités économiques, sociales et de représentation politique selon le genre sur le continent en dépit des immenses efforts déjà réalisés. En effet, les femmes restent sous-représentées dans les instances de décision et font face à des barrières spécifiques dans l'accès aux ressources productives telles que l'accès au crédit et à la terre. En outre, les violences basées sur le genre (mariages forcés et précoces, mutilations génitales féminines, violences domestiques, etc.) continuent d'impacter négativement la vie de ces femmes et de ces filles. Cet état de fait reflète les nombreux défis à relever en matière d'équité, d'égalité et de promotion du genre au Sahel.

Ces défis sont d'autant plus importants que les ressources publiques (institutionnelles, financières, et capital humain) sont davantage limitées par l'impact de la Covid-19. La pandémie a eu des impacts importants sur les ménages et auprès des femmes en particulier qui sont surreprésentées dans l'économie informelle. Dans ce contexte, il y a lieu de prendre en compte l'impact de la Covid-19 sur la situation de l'égalité de genre en Mauritanie.

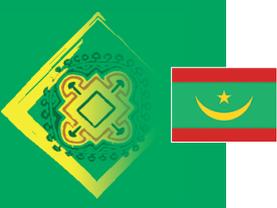


L'élaboration du profil genre de la Mauritanie permettra d'analyser dans une première partie les défis à l'inégalité entre les hommes et les femmes en Mauritanie et les conséquences de la Covid-19, de comprendre l'impact de la situation sécuritaire sur les disparités de genre, tout en disposant des données désagrégées par sexe dans différents secteurs socioéconomiques, à travers les cinq piliers prioritaires de la Banque (High 5). Par ailleurs, et dans un second temps, l'étude permettra d'identifier et d'accorder la priorité aux actions ciblées à entreprendre afin d'impacter le plus grand nombre possible de femmes et de jeunes filles davantage défavorisées par cette crise. Cette analyse permettra donc de cibler les domaines où les investissements peuvent produire des résultats positifs à court et moyen terme, avec un effet d'entraînement sur les autres domaines d'activités, puisque les travaux de profilage sur les inégalités entre les hommes et les femmes, sont appelés à alimenter les documents de la Banque, notamment le document de la Stratégie Pays (DSP) en Mauritanie et les principaux documents nationaux de planification et de programmation.

Enfin, cette étude sur le profil genre en Mauritanie, constitue la base de discussions avec le Gouvernement mauritanien et les autres parties prenantes sur les actions relatives à l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes en Mauritanie. Le rapport pourra être utilisé par le Gouvernement dans le cadre de l'élaboration de politiques et stratégies nationales, la conception de projets, la mobilisation des ressources, et la sensibilisation pour la promotion de l'équité et de l'égalité entre les hommes et les femmes.

En résumé, les objectifs à atteindre sont les suivants :

- L'élaboration du Profil genre pour la Mauritanie par la production et l'analyse des données sur les inégalités entre les hommes et les femmes dans tous les domaines d'activités socioéconomique et en parfaite alignement avec les piliers de la Stratégie Genre de la Banque 2021-2025.
- L'analyse de l'impact de la pandémie de Covid-19, en mettant en exergue les progrès et les difficultés auxquelles les femmes sont confrontées.
- La formulation de recommandations qui serviront de base de discussions avec le Gouvernement mauritanien et d'autres parties prenantes dans le cadre du projet multinational d'autonomisation économique des femmes vulnérables au Sahel.



# I. CONTEXTE DU PAYS

## 1.1 ENVIRONNEMENT GEOPOLITIQUE

Entourée au Nord par l'Algérie, au Sud-Est et à l'Est par le Mali, au Sud-Ouest par le Sénégal et limitée à l'ouest par l'Océan Atlantique, la République Islamique de Mauritanie s'étend sur une superficie de 1.030.700 km<sup>2</sup>. Sa capitale est Nouakchott, ses autres villes principales sont Nouadhibou, Kiffa et Rosso.

La République Islamique de Mauritanie est une démocratie dirigée par un Président élu au suffrage universel. Le pouvoir exécutif est exercé par le Gouvernement tandis que le pouvoir législatif est exercé par le parlement.

La monnaie nationale s'appelle l'ouguiya (MRU) en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les langues nationales sont l'arabe,

le pulaar, le soninké, et le wolof et la langue officielle et l'arabe.

La population mauritanienne compte 4 173 078 habitants<sup>1</sup>. 50,7% de femmes et de 49,3% d'hommes la composent, sa pyramide des âges présente une base assez élargie traduisant une forte natalité allant en se rétrécissant avec l'âge. Ainsi, la population est caractérisée par la dominance des jeunes, dont la moyenne d'âge est de 22 ans (21 ans pour les hommes et 22 ans pour les femmes). 56,9% de cette population a moins de 20 ans, et 77,9% moins de 35 ans. La densité de la population est de 4,3 habitants par kilomètre carré. Le taux de croissance démographique est de 2,8 %, tandis que le taux de croissance de la population urbaine est de 4,4 %. La population mauritanienne est ainsi structurée par wilaya 2019 (en %)<sup>2</sup>.

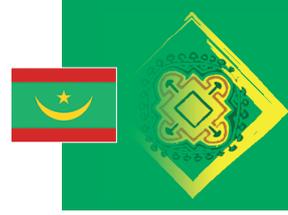
**Tableau 1: Population mauritanienne selon le wilaya, 2019**

Wilaya	2019
Hodh Chargui	12,0 %
Hodh Gharbi	8,0 %
Assaba	9,0 %
Gorgol	9,0 %
Brakna	9,0 %
Trarza	8,0 %
Adrar	2,0 %
Dakhlet Nouadhibou	3,0 %
Tagant	2,0 %
Guidimakha	8,0 %
Tiris-Zemmour	2,0 %
Inchiri	1,0 %
Nouakchott	27,0 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

Source: EPCV, 2020.

<sup>1</sup> EPCV 2019/2020.

<sup>2</sup> EPCV 2019/2020.



L'espérance de vie à la naissance est de 64 ans. Le taux d'achèvement de l'école primaire : 99,9 %. L'indice de développement humain est de 0,546 soit, le « 157<sup>e</sup> sur 189<sup>3</sup> », ce qui révèle un développement humain faible.

## 1.2 ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE

En Mauritanie, le tissu économique est peu diversifié, la croissance peu créatrice d'emplois, il y a un faible niveau d'épargne et le secteur informel prédomine. En 2019, 28,2% de la population mauritanienne vivait sous le seuil de pauvreté avec 14,4% en milieu urbain, et 41,2% en milieu rural. Les wilayas du Guidimakha (26,2%), du Tagant (25,6%), de l'Assaba (22,4%) et du Brakna (21,4%), ont les incidences de pauvreté les plus élevées.

En 2020 l'activité économique en Mauritanie a été affectée par la pandémie de la covid-19 avec une contraction du PIB réel estimée à 2,1%. L'inflation est restée modérée en 2020 avec un taux de 2,4% en moyenne annuelle. En 2021, la reprise économique<sup>4</sup> se situe autour de 2,4% grâce au secteur tertiaire qui a eu 10,2% de croissance. Une baisse de 3,8% a marqué le secteur primaire à cause de la baisse des captures de la pêche, et d'un mauvais hivernage. Le secteur secondaire a connu une baisse de 8,2% pour la même période à cause de la chute des activités extractives. Cependant, selon la Banque Centrale Mauritanienne « au niveau des perspectives à court terme, l'économie nationale devrait enregistrer une reprise de l'activité économique avec une croissance projetée à 3,1% en 2021 et une inflation qui devrait rester en dessous de 3%<sup>5</sup>».

## 1.3 ASPECTS SOCIOCULTURELS

Depuis longtemps, la Mauritanie est un lieu d'échange où ont convergé diverses civilisations, notamment les empires du Mali,

du Ghana, des Almoravides. Cette succession de peuples a fait de la Mauritanie une terre de brassage ethnique et culturel aussi riches que variés.

La religion qui y est pratiquée est l'Islam sunnite. La forme d'organisation sociale est le patriarcat. Le régime matrimonial pratiqué est la monogamie pour les Maures avec cependant un taux très élevé de divorces et la polygamie chez les autres ethnies. On dit communément que le mauritanien pratique la polygamie dans le temps ou dans l'espace.

Les villes historiques de Chinguetti, Ouadane, Tichitt et Oualata, classées par l'UNESCO au patrimoine mondial de l'humanité, sont l'une des expressions visibles de ce patrimoine et de la diversité qui ont marqué l'histoire de la Mauritanie.

Les Mauritaniens grâce aux universités du désert sont connus pour leur goût pour la poésie et leurs bibliothèques sous les tentes, sont le lieu de production depuis des siècles de milliers de manuscrits inédits témoignant de la richesse et de l'originalité du patrimoine culturel mauritanien.

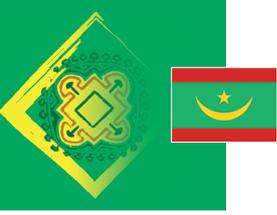
En Mauritanie, les chameaux, les bœufs et les moutons tiennent une place majeure dans l'alimentation, sous forme de viande ou de lait. Le poisson très riche et varié est très présent sur les côtes, a mis du temps à intégrer le reste du pays.

Le thé mauritanien est la boisson préférée, il a ses rites, et comprend trois verres. Le thé servi est de plus en plus léger. Chaque verre a une histoire. En général, les Mauritaniens aiment la musique. Elle aborde des thèmes en poésie, aussi divers que l'amour, la religion, la bravoure, la justice, la culture et les chants guerriers.

<sup>3</sup> Rapport sur le Développement humain durable, PNUD, 2019.

<sup>4</sup> Note sur la croissance économique en 2021, ANSADE.

<sup>5</sup> Communiqué de la réunion ordinaire du Conseil de la politique monétaire de la BCM tenu le 17/03/2021.



## II. CADRE POLITIQUE, INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE SUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

### 2.1 CADRE JURIDIQUE

#### CADRE INTERNATIONAL : TRAITÉS INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX

La République Islamique de Mauritanie a ratifié plusieurs conventions internationales qui englobent l'équité de genre de manière directe ou transversale. Ceux-là sont entre autres : la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des Femmes (CEDEF) ; le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ; la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples ; le **Protocole à la Charte africaine des droits de l'Homme et des Peuples relatif aux droits des femmes (Protocole de Maputo)** ; la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance ; la Résolution 1325 des Nations sur la Paix et la Sécurité.

#### CADRE NATIONAL : Cadre législatif national

La **Constitution** de la République Islamique de Mauritanie du 20 juillet 1991, assure dans son article 1, **l'égalité** devant la loi à tous les citoyens sans distinction d'origine, de race, de sexe ou de condition sociale. La **Constitution permet aux femmes d'être électrices** (art. 3), elle **garantit le droit de propriété et le droit à un héritage pour** tous et toutes (art.15.1 et 15.2), et interdit toute forme de violence morale ou physique (art. 13.4).

Le Code du Statut Personnel (2001) régleme : le mariage, la garde d'enfants, le divorce. Le code a introduit des améliorations vers l'égalité de genre : **il rend aux femmes la légitimité d'accepter ou non à leurs maris d'épouser d'autres femmes, de s'absenter au-delà d'une période déterminée et de les empêcher de pour-**

**suivre leurs études ou de travailler** (art. 28). Le code reconnaît aussi le droit de la femme de disposer, en toute liberté, de ses biens personnels.

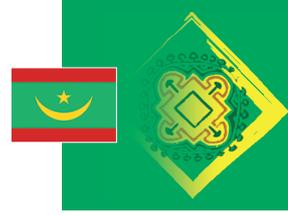
#### STRATÉGIES NATIONALES DE GENDRE

La **Stratégie Nationale d'Institutionnalisation du Genre 2015-2025 (SNIG)**, reconnaît que, même si la Constitution de l'État garantit le principe d'égalité devant la loi pour les hommes et les femmes, dans la pratique, **femmes et hommes ne jouissent pas encore du même statut dans la société** avec des déséquilibres sur les plans politiques, économiques, sociaux, culturels et juridiques. Cette stratégie a voulu intégrer la quintessence des traités internationaux ratifiés par la Mauritanie afin de lutter contre les discriminations à l'égard des femmes et des filles et d'instaurer l'égalité genre. **La stratégie propose deux objectifs stratégiques, à savoir, la lutte contre toutes les discriminations envers les femmes et la contribution à l'exercice et à la jouissance par les femmes de leurs droits** civils, politiques, économiques, sociaux et culturels.

**La Stratégie Nationale de Promotion de l'abandon des mutilations génitales féminines (2016-2019)** : en Mauritanie, les chiffres sur les mutilations génitales féminines (MGF) restent assez élevés. De plus, la lutte contre les MGF en Mauritanie s'est mise en place tardivement par rapport aux pays de la sous-région<sup>6</sup>. Elle vise à concevoir une politique nationale afin de promouvoir l'abandon collectif de cette pratique de manière volontaire et définitive.

**Le Plan d'action pour la femme en milieu rural 2009-2012** : il propose l'amélioration de l'accès de la femme en milieu rural aux droits à la santé, à l'éducation, à l'emploi et au renforcement des structures d'appui.

<sup>6</sup> République Islamique de la Mauritanie (2007). Stratégie Nationale de Promotion de l'abandon des MGF. Version provisoire. Ministère chargé de la promotion féminine, de l'enfance et de la famille.



**Le Programme National de la Santé de la Reproduction 2012 (PNSR)** : il accorde une attention spécifique à la femme enceinte. Il a comme composantes prioritaires la Maternité sans Risque, la Planification familiale / Espacement des naissances, la santé de la reproduction des adolescents et jeunes, la Prévention de la Transmission Mère-Enfant du VIH (PTME) et la fistule obstétricale.

## 2.2 CADRE POLITIQUE DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES (EFH)

La Constitution de la République Islamique de Mauritanie reconnaît les droits des femmes à la participation dans la vie politique : le droit de vote, d'éligibilité et de militer dans les partis politiques. La Mauritanie a adopté la loi organique n° 2006-029 du 22 août de 2006<sup>7</sup> relative à la promotion de l'accès des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives, et sa modification (par la loi n° 2012-034 du 12 avril 2012)<sup>8</sup>. Cette législation vise à promouvoir l'accès des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives au niveau des assemblées parlementaires et conseils principaux, dans l'esprit de mettre en œuvre le principe d'égal accès aux mandats électoraux et aux fonctions électives, et ce, dans le respect du principe de l'égalité du suffrage, tous les deux étant des droits fondamentaux garantis par l'État (art. 1). C'est ainsi que la loi introduit des mesures de discrimination positive en indiquant un quota minimal de participation des femmes pour les mandats municipaux (20%), pour les élections à l'assemblée nationale (au moins un siège dans les circonscriptions électorales pourvues de trois sièges, ou alternativement homme-femme dans les circonscriptions pourvues de plus de trois sièges) et avant la dissolution du sénat<sup>9</sup> (les partis politiques sont tenus de présenter au moins la candidature d'une femme sur quatre circonscriptions).

## 2.3 MECANISMES INSTITUTIONNELS DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

**Le Secrétariat d'État à la Condition Féminine (SECF)** mis en place en 1992, avait pour mission d'assurer la promotion de la femme mauritanienne et sa pleine participation économique et sociale, en conformité avec les valeurs islamiques,

les réalités sociales et les exigences de la vie moderne. Après les élections législatives de 2007, le SECF a été remplacé par le Ministère Chargé des Affaires Sociales de l'Enfance et de la Famille (MASEF).

En plus, un système de suivi-évaluation est mis en place pour l'application de la stratégie Nationale d'Institutionnalisation du Genre (SNIG) à travers les mécanismes nationaux suivants :

- **Le Comité Interministériel d'Institutionnalisation du Genre (CIIG)** présidé par le Premier Ministre et composé des Ministres concernés. Ce comité constitue l'instance nationale d'orientation et d'évaluation de la Stratégie Nationale d'Institutionnalisation du Genre.
- **Le Groupe Suivi Genre (GSG)** avait été créé au sein du SECF pour l'intégration de cette approche dans les différentes stratégies et politiques nationales. Le Groupe de Suivi Genre était composé par des points focaux dans les secteurs clés du développement. Le groupe avait pour mission de défendre la vision de l'approche genre auprès des autorités nationales, des législateurs et des partenaires techniques et financiers et de servir comme un observatoire genre. Ce groupe n'est plus actif mais gagnerait à être redynamisé.
- **Les cellules sectorielles genre créées en 2017 par Décret**, ont pour mission de veiller à l'intégration de l'approche genre dans la conception et mise en œuvre des politiques sectorielles au niveau de chaque département ministériel. Pour ce faire, elles doivent être formées au niveau de chaque département ministériel concerné. Cependant, certaines cellules ne sont pas encore actives.
- **Le Commissariat aux Droits de l'Homme et à l'Action Humanitaire**, qui propose, dans sa feuille de route, d'interdire toutes les formes de discrimination, de créer les conditions favorables à l'égal accès à la propriété foncière et de renforcer le dispositif légal, relatif à la discrimination positive au profit de la femme et de l'enfant, entre autres<sup>10</sup>.

<sup>7</sup> République Islamique de Mauritanie (2006). Loi organique n° 2006-029 du 22 août 2006. Journal Officiel n° 1125 du 31 août 2006.

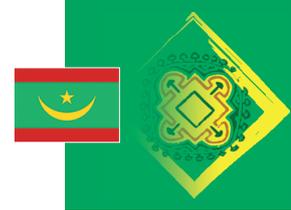
<sup>8</sup> République Islamique de Mauritanie (2006). Loi organique n° 2012-034 du 12 avril 2012. Journal Officiel n° 1262 du 30 avril 2012.

<sup>9</sup> .....

<sup>10</sup> République Islamique de la Mauritanie (2016). Rapport d'activités, des progrès importants accomplis. Commissariat aux Droits de l'Homme et à l'Action Humanitaire, p. 16.



- **Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion dite Agence TAAZOUR** : Cette délégation émane de la volonté de S.E. Président de la République à travers son engagement pour la promotion de la solidarité nationale et la lutte contre l'exclusion.
- **Le Comité National et les Comités Régionaux de lutte contre les violences basées sur le genre** (y compris les mutilations génitales féminines – MGF) créés en 2008 jouant un rôle consultatif et d'orientation.
- **La Commission de suivi des recommandations de la CEDEF**-son mandat ?
- **Les structures décentralisées**, à savoir les Coordinations Régionales du ministère des Affaires Sociales de l'Enfant et de la Famille.
- **Le Comité Interministériel Genre, (CIG présidé par le Premier ministre) créé en 2015**, est chargé de conseiller et de sensibiliser tous les départements et agences gouvernementaux concernés sur la meilleure façon d'intégrer la dimension de genre dans leurs politiques et plans d'action respectifs. Il n'est pas opérationnel.
- **L'Observatoire National des Droits de la Femme et de la Fille** a été créé par le Décret n° 2020-140 du 03 novembre 2020, il a pour but de prendre la défense des femmes et des filles et va être instamment opérationnalisés.



## III. ACTIFS HUMAINS

### 3.1 GENDRE ET EDUCATION

La réalisation de l'égalité des genres dans la participation à l'éducation, les processus d'enseignement et d'apprentissage et l'accès aux possibilités sociales et économiques offertes par l'éducation est une ambition majeure dans le Cadre d'Actions Éducation 2030. Ce cadre a pour objectif majeur la mise en œuvre de l'Objectif de Développement Durable 4 visant à assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. L'accès à une éducation durable et de qualité en Mauritanie constitue l'un des plus grands défis car l'enjeu est double. L'éducation des filles et des femmes est à la fois un droit humain fondamental, et aussi un levier essentiel du développement et de paix durables. Selon l'Agenda Education 2030 pour une égalité entre les hommes et les femmes dans l'éducation, il faudrait que tous finissent les cycles d'enseignement. Cependant, cet enjeu a été interrogé et traité à travers un prisme unique de la parité dans les écoles. De ce point de vue, la réalité reste plus complexe entre les wilayas du milieu rural et celles du milieu urbain. Certaines wilayas progressent plus rapidement que d'autres et de plus, les filles et jeunes femmes continuent d'être discriminées, tout particulièrement au regard des opportunités qui leur sont offertes à la sortie de l'école.

Dans le cadre de ses engagements dans le domaine de l'éducation pour tous la Mauritanie a ratifié un ensemble de **conventions internationales** telle que : la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, la Convention sur les Droits de l'Enfant de 1990 et les objectifs du Millénaire pour le développement. Elle a en outre endossé les recommandations les conférences et les forums internationaux sur l'éducation, comme ceux de Jomtien (Thaïlande 1990) et de Dakar (2000).

La Mauritanie a aussi adopté un ensemble de textes nationaux comme : la loi exigeant l'éducation jusqu'à l'âge de 14 ans (Loi n° 2001-054 du 19 Juillet 2001) cependant, la pleine inscription des enfants en âge scolaire n'est pas encore atteinte, les filles restent largement discriminées et la scolarisation universelle est loin d'être achevée malgré les améliorations obtenues grâce aux efforts continus du département de l'éducation, des organisations internationales et la politique du Gouvernement.

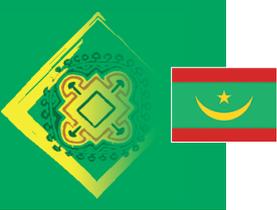
La politique de la scolarisation universelle obligatoire (loi 2001) et la stratégie de soutien à la réforme de 1999 mise en œuvre dans le cadre du **Programme National de Développement du Système Educatif (PNDSE)** sont de ses mesures visant à lutter contre l'abandon et à améliorer la rétention au niveau de l'école fondamentale par, entre autres, l'encouragement des regroupements et la mise en place d'une meilleure carte scolaire, et la volonté des pouvoirs publics de parvenir à une éducation totalement inclusive sur tout le territoire national à travers notamment la politique de promotion de la scolarisation des filles et l'accent mis récemment sur les zones d'éducation prioritaires (ZEP). Il faut retenir que la durée attendue de scolarisation est de 8,7 pour les femmes et de 8,5 pour les hommes alors que la durée moyenne de scolarisation est de 5,6 pour les hommes et de 3,8 pour les femmes<sup>11</sup>. « Malgré des gains de parité entre les genres en termes d'accès à l'éducation, le taux d'alphabétisation, l'accès à l'enseignement supérieur et le nombre d'années de scolarité acquises restent faibles pour les filles<sup>12</sup>. »

Les données suivantes obtenues à la Direction Générale de la Réforme et des Perspectives au Ministère de l'Éducation Nationale et de la Réforme du Système Educatif<sup>13</sup> pour l'année scolaire 2020-2021 donnent une idée sur la prise en compte de la dimension genre au niveau du système éducatif mauritanien.

<sup>11</sup> Note d'information du PNUD, à l'intention des pays concernant le Rapport sur le développement humain 2020 Mauritanie.

<sup>12</sup> Rapport sur la situation économique en Mauritanie, Mai 2021, quatrième édition Groupe de la Banque Mondiale.

<sup>13</sup> Personne ressource : Elhadj Rabani Chef service statistique à la direction des perspectives au MENRSE.



**AU SEIN DU MINISTÈRE :** Sur 37 directions du ministère de l'Éducation, 3 sont occupées par des femmes soit 1,1%. Dans l'enseignement primaire, sur 14 521 enseignants dont 5792 femmes soit 39% de l'effectif. Il n'y a que 2% d'inspectrices dans le Ministère sur un total de 98% d'inspecteurs et aucune inspectrice au niveau des départements<sup>14</sup> au niveau national.

**L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL :** Le Taux Brut de Scolarisation<sup>15</sup> (TBS) au primaire a atteint 81,1% au niveau national en 2019. L'accès à l'éducation primaire est disparate selon le milieu de résidence et la wilaya. Le TBS est respectivement de 94,6% et 68,2% en milieu urbain et rural. Le Taux Brut de Scolarisation, au primaire, est de 84,5% pour les filles et 77,7% pour les garçons. Cette situation reflète bien les politiques faites à l'égard de la scolarisation des filles en Mauritanie même si des défis de l'enseignement restent principalement posés au niveau l'enseignement secondaire avec des abandons plus importants, notamment en milieu rural et chez les jeunes filles.

Les résultats de l'EPCV-2019-2020 indiquent qu'environ un enfant sur trois (32,6%) âgé entre 7-19 ans ne fréquente pas l'école. Ce constat concerne surtout les enfants du milieu rural où 42,6% des enfants âgés entre 7-19 ans ne fréquentent pas l'école, contre 22,3% de ceux du milieu urbain. Ce résultat met en exergue l'effort à fournir pour maintenir les enfants à l'école jusqu'au cycle secondaire sachant que l'enseignement fondamental est obligatoire pour tous les enfants des deux sexes âgés de 6 à 14 ans révolus. Toutefois « plus d'un tiers des adolescentes ne sont pas scolarisées, et les jeunes femmes ont moins de chances d'accéder à l'enseignement supérieur que les hommes (3,3% contre 6,6%)<sup>16</sup>. »

**L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE :** Le Taux Brut de Scolarisation, au secondaire, est de 49,8%. Le TBS au secondaire est de 76% pour le milieu urbain, contre 24,6% pour le rural. La fréquentation des filles au niveau secondaire est moins élevée<sup>17</sup> que celle des garçons : le TBS du secondaire est de 51% pour les garçons, et 48,7% pour les filles.

**L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :** 67,45% d'hommes ont un diplôme supérieur contre 32,56% de femmes. Près de 73% des diplômés d'études supérieures en sciences, technologie, ingénierie, et mathématiques, sont détenus par des hommes et 27% par les femmes<sup>18</sup>.

**L'ALPHABÉTISATION :** Chez les jeunes, 77% des femmes sont alphabétisées et 83% des hommes. Chez les adultes 78,2% des hommes sont alphabétisés et 67,4 de femmes.

**LES FACTEURS QUI ENTRAVENT L'ÉGALITÉ ENTRE SEXES EN MATIÈRE DE SCOLARISATION :** On peut citer les causes suivantes qui ont bien marqué le système scolaire mauritanien notamment les normes sociales néfastes qui freinent les évolutions dans l'éducation ; le mariage des enfants ; les grossesses précoces ; le nomadisme ; les travaux domestiques ; l'ignorance des parents de l'utilité de l'école ; les violences scolaires ; la distance entre l'école et la famille ; la pauvreté de la famille ; le manque de matériels scolaires.

On peut aussi citer, le manque d'eau dans les établissements scolaires ; le manque de suivi à domicile et en classe ; le complexe d'infériorité ou d'âges ; le poids des traditions ; la faible collaboration famille-école ; les attitudes des enseignants ; le manque de sanitaires adaptées à l'école pour les filles ; les méthodes d'enseignements ; le contenu des programmes ; les crises de puberté ; le manque des femmes enseignantes qui pourraient servir de modèle et de source de motivation) et le manque de prise en compte des personnes en situation d'handicap. La non-séparation des latrines filles/garçons, l'insuffisance de cantines scolaires et des internats pour filles notamment en milieu rural sont d'autres entraves à prendre en compte.

Pour atteindre l'égalité entre les hommes et les femmes, les filles, doivent avoir accès à des opportunités comme celles des garçons, aussi bien au cours de leur parcours qu'à la fin de celui-ci. Pour cela l'école doit servir à combattre et déconstruire tous les stéréotypes. Les jeunes filles scolarisées doivent finir les cycles

<sup>14</sup> Personne ressource : Elhadj Rabani Chef service statistique à la direction des perspectives au MENRSE.

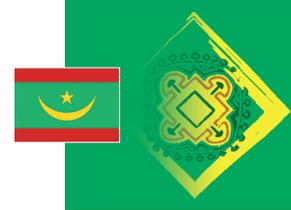
<sup>15</sup> EPCV 2019/2020.

<sup>16</sup> Rapport sur la situation économique en Mauritanie, Mai 2021, quatrième édition Groupe de la Banque Mondiale.

<sup>17</sup> EPCV 2019/2020.

<sup>18</sup> Personne ressource : Elhadj Rabani Chef service statistique à la direction des perspectives au MENRSE.

<sup>19</sup> EPCV 2019/2020.



scolaires mais aussi avoir « accès à des disciplines scientifiques et techniques, où elles sont largement minoritaires<sup>20</sup> ». Bien qu'il n'y ait pas de mesures discriminatoires qui empêchent les filles d'accéder aux filières scientifiques, en n'étant pas soutenues, sensibilisées, elles restent prisonnières des perceptions traditionnelles stigmatisantes.

De façon générale, il faudrait un engagement et un suivi rapproché pour maintenir les filles à l'école une fois qu'elles y sont entrées et les tenir informées sur l'importance des matières scientifiques. Il faudrait lutter « contre le mariage des enfants et les grossesses précoces, en mettant en place des mesures pour que les filles poursuivent leur scolarité jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire... Cet investissement dans l'éducation des filles sera plus efficace à moyen et long terme pour réduire le coût économique des inégalités de genre<sup>21</sup>. »

**IMPACT DE LA COVID-19 SUR L'ÉDUCATION :** En Mauritanie, un ménage sur 5 ayant un membre scolarisé a été en contact avec l'école. Cet indicateur varie significativement des zones urbaines (24%) aux zones rurales (14%). Les moyens de contact avec le système éducatif les plus évoqués sont : les cours à domicile (47%) et l'enseignement à la télévision (30%). Les principales raisons évoquées pour ne pas l'envoyer à l'école sont l'absence d'enseignant ou la fermeture de l'établissement (32%), la perception de non nécessité ou le manque de volonté (12%), et le fait que le membre scolarisé ne soit pas en classe d'examen (10%).

### 3.2 GENDRE ET SANTÉ

Au cours de ces deux dernières décennies, la Mauritanie a déployé des efforts considérables en matière de santé et du bien-être social en général et de la santé de la reproduction en particulier. Ces efforts sont la résultante d'une volonté politique affichée et traduite à travers différentes stratégies sectorielles et nationales de santé et de développement social matérialisés par l'adoption des

différentes générations du Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté et de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) qui ont fait de la santé en général et de la Santé de Reproduction (SR) en particulier une priorité. Ces efforts, certes importants, ont donné dans leur globalité des résultats qui demeurent encore insuffisants pour l'atteinte des OMD pour le domaine de la santé.

**EVOLUTION DE L'IDH :** « L'espérance de vie en 2017 est de 66,1 pour les femmes et de 62,8 pour les hommes<sup>22</sup> et en 2020, elle fut de 66,7 pour les femmes et 63,5 pour les hommes ». Comparé aux résultats<sup>23</sup> de l'EPCV 2014, qui affichaient un taux de morbidité de 4,5% en milieu rural et 5,4% en milieu urbain, l'on constate une dégradation de l'état de santé des populations. Toutefois, ce taux cache des disparités entre les sexes, les wilayas et les groupes d'âge. En effet, par rapport au sexe, la morbidité est plus élevée chez les femmes (11,4%) que chez les hommes (8,6%). Selon l'âge, les résultats montrent que le taux de morbidité décroît entre les groupes d'âge 0-4 ans et 10-14 ans et il croît avec l'âge à partir de 15 ans.

#### QUELQUES INDICATEURS EN RELATION AVEC L'ACCES DES FEMMES A DES SERVICES DE SANTE DE LA REPRODUCTION

Les conditions sanitaires des femmes doivent être améliorées. Comparativement aux pays arabes voisins, le taux de fécondité des adolescentes âgées de 15 à 19ans, (70 naissances pour 1000 femmes) est élevé. « De plus, sur 100 000 naissances, 766 femmes meurent de causes liées à la grossesse<sup>24</sup> ». Le taux de prévalence contraceptive<sup>25</sup> chez les femmes mariées de 15 à 49 ans est passé de 11,4% en 2011 à 18% en 2015. Le taux de natalité<sup>26</sup> est de 32 pour 1000 habitants. Le nombre d'enfants moyen par femme<sup>27</sup> (Indice synthétique de Fécondité) est de 5,1 / femme. Le pourcentage de femme ayant une grossesse avant l'âge de 15 ans est de 4,7%, et celui de femme ayant une grossesse avant l'âge de 18 ans est de 21,6%<sup>28</sup>. Le taux prévalence du VIH/SIDA en Mauritanie est inférieur à 1% et celui des femmes enceintes infectées par le VIH à 0,61%.

<sup>20</sup> Citation de la Directrice Générale de l'UNESCO : Audrey Azoulay.

<sup>21</sup> Rapport sur la situation économique en Mauritanie, Mai 2021, quatrième édition Groupe de la Banque Mondiale.

<sup>22</sup> Sources : Bureau National de la Statistique, Département Femmes et Société Civile et Département de la statistique de la BAD.

<sup>23</sup> Sources : Bureau National de la Statistique, Département Femmes et Société Civile et Département de la statistique de la BAD.

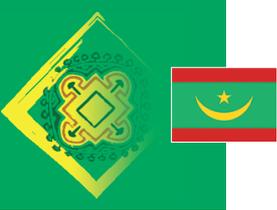
<sup>24</sup> Rapport sur la situation économique en Mauritanie, Mai 2021, quatrième édition Groupe de la Banque Mondiale.

<sup>25</sup> MICS 2015.

<sup>26</sup> MICS 2015.

<sup>27</sup> Idem.

<sup>28</sup> MICS 2015.



**MORBIDITE** : Selon l'ECPV de 2019/2020, le ratio de morbidité, de 10,0%, renseigne sur la proportion des personnes ayant été malades et il est inférieur en milieu urbain, 9,8% contre 10,2% en milieu rural. Ce taux cache des disparités entre les sexes, la morbidité est plus élevée chez les femmes (11,4%) que chez les hommes (8,6%).

**ACCOUCHEMENTS ASSISTÉS ET CONSULTATIONS PRÉNATALES** : La généralisation des accouchements en structures sanitaires est considérée comme une étape indispensable vers la Maternité à moindre risque qui réduirait la mortalité maternelle à travers une prise en charge rapide des complications. En Mauritanie, il existe une **inadéquation entre les taux de consultations prénatales et les accouchements assistés**. Les résultats montrent que plus de 9 femmes enceintes sur dix (93,9%) ont suivi les consultations prénatales. Mais seules 75,5% d'entre elles ont été assistées pendant l'accouchement par un personnel sanitaire qualifié (médecin, sage-femme, etc.).

**SANTÉ DE LA REPRODUCTION** : Une **nouvelle loi** relative à la santé et à la reproduction qui fait partie de la Stratégie Nationale de la Santé Publique en Mauritanie a été **approuvée en janvier 2017**. Cette nouvelle loi considérée comme un progrès significatif dans le cadre de la santé **renforce le droit d'accès à la santé et à l'information en matière de sexualité**, et sur la santé de la reproduction. « **6% de la dépense publique de santé est affecté à la santé de la reproduction**<sup>29</sup>. »

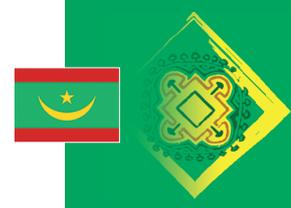
**ACCÈS DES FEMMES AUX POSTES DE DÉCISIONS AU SEIN DU MINISTÈRE** : Au sein des directions du Ministère, il y a **5 écoles de santé toutes dirigées par un homme, 15**

**Directions Régionales de l'Action Sanitaire**, tous dirigés par des hommes, **17 directions centrales dont 4 dirigées par des femmes** (soit 23%) et **21 Centres hospitaliers dont 2 sont dirigés par des femmes** (soit 9,5%). **Sur le total des postes seuls, 10% reviennent aux femmes.**

Même si la volonté politique est affichée, elle demeure encore insuffisante et devrait en plus s'atteler à lever certaines pesanteurs socioculturelles et structurelles qui retardent le plein accès des femmes aux services de santé en général et de santé de la reproduction en particulier. Parmi ces contraintes, l'on peut citer entre autres, la **persistance des inégalités** basées sur le genre qui rendent difficile la prise en compte des droits humains de la femme, en particulier ses droits sexuels ; les **difficultés d'accès aux services de santé en raison de la faiblesse et de l'inégale répartition des structures sanitaires**, le **manque de personnel qualifié et bien formé** ; le **faible accès aux prestations de contraception** qui se voit à travers une augmentation des besoins non satisfaits en matière de planification familiale ; la **stigmatisation des femmes séropositives** ainsi que le manque de prestations pour limiter la transmission mère-enfant. On peut aussi compter la **distance à parcourir entre les domiciles familiaux et les postes de santé**, l'**éloignement de structures de santé des habitations familiales**, l'**insuffisance de postes de santé**.

**IMPACT DE LA COVID 19 ET LA SANTÉ** : Certains malades craignent de fréquenter les services de santé du fait de la pandémie (37%) au début puis 16%. On relève ainsi que les besoins pour lesquelles les ménages ont manqué de fréquenter une structure de santé sont entre autres le contrôle/suivi de la tension (5,3%) et la vaccination des enfants (4,3%)<sup>30</sup>.

<sup>29</sup> Plan National de Développement Sanitaire 2017-2020. Ministère de la Santé.  
<sup>30</sup> Suivi de l'impact sur le bien-être des ménages, bulletin N° 4. Mars 2021 ONS.



**Graphique 1 : Pathologies/besoins pour lesquels les ménages ont manqué de fréquenter une structure de santé à cause de la pandémie**



Source : ONS, 2021.

### 3.3 GENRE ET NUTRITION

La majorité de la population mauritanienne vit de l'agriculture mais la production vivrière couvre uniquement 30% de la demande, le reste est importé. L'insécurité alimentaire prévaut souvent dans le pays à cause de la sécheresse, de la grande étendue du territoire et désertique, de la population qui y est dispersée et difficilement accessible. La grande partie de la population qui est atteinte par l'insécurité alimentaire vit dans le milieu rural. La mortalité infantile est grande en effet « un enfant sur cinq souffre de malnutrition chronique, près de 49 000 enfants de moins de 5 ans meurent chaque année, dont 54% en raison de la malnutrition et de maladies connexes<sup>32</sup>. ».

Et les femmes sont les plus touchées car elles ont moins accès à un revenu fixe suffisant et ont peu d'actifs productifs. En effet les ménages dirigés par une femme ont moins de moyens de subsistance et doivent souvent moins manger quantitativement

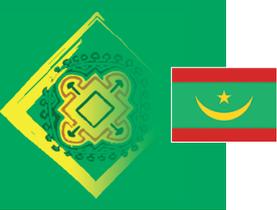
et/ou qualitativement. La discrimination des femmes se fait par leur faible accès à la terre, aux services financiers et aux marchés. Les travaux non rémunérés qu'elles font, des tâches ménagères et d'un chômage plus élevé sont d'autres facteurs très importants à prendre en compte. « Elles ne possèdent que 10 % des droits d'utilisation des terres et 8 % des titres de propriété<sup>33</sup>. »

En résumé « l'insécurité alimentaire et nutritionnelle est un problème politique, économique et environnemental ; mais c'est avant tout un problème de justice sociale. Les inégalités entre femmes et hommes sont à la fois une cause et un résultat de leur accès inéquitable à la nourriture, à sa consommation et à sa production<sup>34</sup>. » L'insécurité alimentaire se reconnaît par l'inquiétude des ménages de ne pas avoir suffisamment à manger (70,2%), par la difficulté d'accès à une nourriture saine et nutritive (67,3%), et la très faible variation des repas journaliers (65%).

<sup>32</sup> Profil genre en Mauritanie et indicateurs clés en lien avec les secteurs d'interventions de l'Agence française de développement AFD 2017.

<sup>33</sup> Profil genre en Mauritanie et indicateurs clés en lien avec les secteurs d'interventions de l'Agence française de développement AFD 2017.

<sup>34</sup> Plan stratégique de pays du World Food Programme– Mauritanie (2019-2022).



### 3.4 GENDRE, ACCES A L'EAU POTABLE ET A L'ASSAINISSEMENT

La Mauritanie connaît presque chaque année des déficits pluviométriques importants dans certaines zones et des épisodes d'inondations dans d'autres. Le **taux d'accès à l'eau potable de la population est de 57,6% dont 73,1% en milieu urbain et 43,5% en milieu rural** (selon les échantillons enquêtés). Le **taux d'accès à l'électricité est de 76,3% dont respectivement 92,4% pour le milieu urbain et 61,6% en milieu rural**.

La proportion de **ménages ne disposant pas de toilettes est de 8,9% en milieu urbain et 62,4% en milieu rural**. La proportion de ménages disposant de **toilettes avec chasse d'eau est de 51,6% en milieu urbain et 20,7% en milieu rural**. Quand a la proportion de ménages utilisant une **énergie propre pour la cuisson, elle est de 79% en milieu urbain et 25,8% en milieu rural** (de l'échantillon enquêté).

Le manque d'accès à l'électricité, à l'eau potable, aux toilettes, à une énergie propre pour la cuisson est un vrai calvaire pour les femmes (en termes de perte de temps, d'énergie et d'impact négatif sur la santé) L'extrême pauvreté, la marginalisation, l'analphabétisme donnent aux inégalités de genre une acuité particulière, en ce qu'elles accroissent considérablement les charges et les contraintes qui pèsent sur les femmes et réduisent d'autant les possibilités d'une amélioration de leur situation.

### 3.5 GENDRE ET VIOLENCE BASEES SUR LE GENDRE (VGB)

L'une des violations des droits humains les plus répandues et les plus dévastatrices dans le monde est la violence à l'égard des femmes et des filles. En Mauritanie les données sur les VGB sont presque inexistantes et viennent d'ONG œuvrant sur le terrain. Dans le cadre de l'enquête sur toutes les formes de violences à l'égard des femmes et des fillettes menées par l'ONS en 2018, on a pu constater toutes sortes de violences faites aux femmes : « celles psychologiques (64,3%), et sexuelles, (14,3%) » ainsi que : les MGF, le mariage des enfants, le gavage, les attouchements

et le harcèlement sexuel, les pressions psychologiques, les violences conjugales, les viols, les incitations à la prostitution, et les privations de droits. Selon la même enquête, « la violence conjugale n'est pas reconnue dans les communautés en tant que type de violence faite aux femmes ».

A ce jour, la protection contre les VGB reste insuffisante car **aucune loi n'a encore été adoptée pour criminaliser cela**. De plus, les **auteurs de viol** (art. 309 et 310 du Code pénal) sont **rarement condamnés tandis que les victimes sont susceptibles d'être condamnées pour zina<sup>35</sup>** (crime d'adultère puni par la Sharia et le Code pénal mauritanien). Ceci, en raison du **manque de définition du viol dans la législation mauritanienne**, les victimes d'agression sexuelle sont exposées au risque d'être poursuivies pour Zina s'ils portent plainte. Le projet de loi contre les VGB comprend « des définitions et des peines claires pour le viol et le harcèlement sexuel au travail et traite des mutilations génitales féminines ainsi que des ordonnances de protection pour les victimes de violence. Si elle est adoptée, la loi fournira un cadre de protection et des recours pour les survivants et jouera un rôle important dans la prévention<sup>36</sup>». Ce projet de loi contre les violences basées sur le genre (VGB) « est passé au Conseil des Ministres et doit passer instamment devant les députés<sup>37</sup>. »

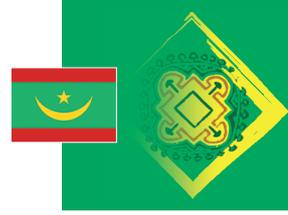
Selon le Code du Statut Personnel, **l'âge du mariage de la fille est fixé à 18 ans mais un.e mineur.e peut être marié.e par son tuteur « s'il y voit un intérêt évident »** (art.6). Cependant **37% des femmes sont mariées avant 18 ans contre 4% des hommes**. Par ailleurs, selon l'article 5 « le silence de la jeune fille vaut consentement ». La polygamie et la répudiation sont autorisées et après **un second mariage, une femme divorcée perd le droit de garde de ses enfants**.

Officiellement, les **Mutilations Génitales Féminines sont interdites par le code pénal** de protection de l'enfance qui impose des peines d'emprisonnement et des amendes pour tout acte ou tentative d'atteinte aux organes sexuels d'une fille. La **pratique reste cependant relativement répandue en Mauritanie**, malgré les efforts du gouvernement et des ONG locales et internationales pour l'éradiquer. Selon l'enquête à indicateurs multiples MICS

<sup>35</sup> Entretien avec Monsieur Diallo Abou Mody, Conseiller Technique chargé de la Cellule Genre.

<sup>36</sup> Rapport sur la situation économique en Mauritanie, Mai 2021, quatrième édition Groupe de la Banque Mondiale.

<sup>37</sup> Audience avec Madame la Ministre du MASEF.



(2015), 66,6% des femmes ont eu au moins une fille ayant subi une mutilation génitale féminines/excision (MGF/E) et 36,1% des femmes âgées de 15 à 49 ans ont approuvé cette pratique<sup>38</sup>.

D'autre part dans la prison des femmes à Arafat où il y a aussi des adolescentes, la plupart des gardes sont des hommes.

Parmi les VBG assez répandues :

- Le refus de la pension alimentaire.
- Le refus d'accès à l'état civil.
- Le droit à la nationalité donné par la mère n'est pas bien pratiqué.

- Autorisation parentale à un enfant mineur pour voyager est exigée de la mère seulement alors qu'elle doit l'être par les deux parents.

Des actions en faveur de la prévention et la réduction des violences pourraient être envisagées comme :

- Adopter la loi contre les VGB et la vulgariser ;
- Sensibiliser et former les femmes, les jeunes, les leaders d'opinion sur le phénomène de la VBG ;
- Veiller à l'application des textes ;
- Mettre en place une stratégie de communication pour la promotion de la résolution 1325 (Femmes, paix, et sécurité) pour plus de stabilité, de justice et d'égalité.

---

<sup>38</sup> Rapport sur la situation économique en Mauritanie, Mai 2021, quatrième édition Groupe de la Banque Mondiale.



## IV. ACTIFS ECONOMIQUES : RESSOURCES

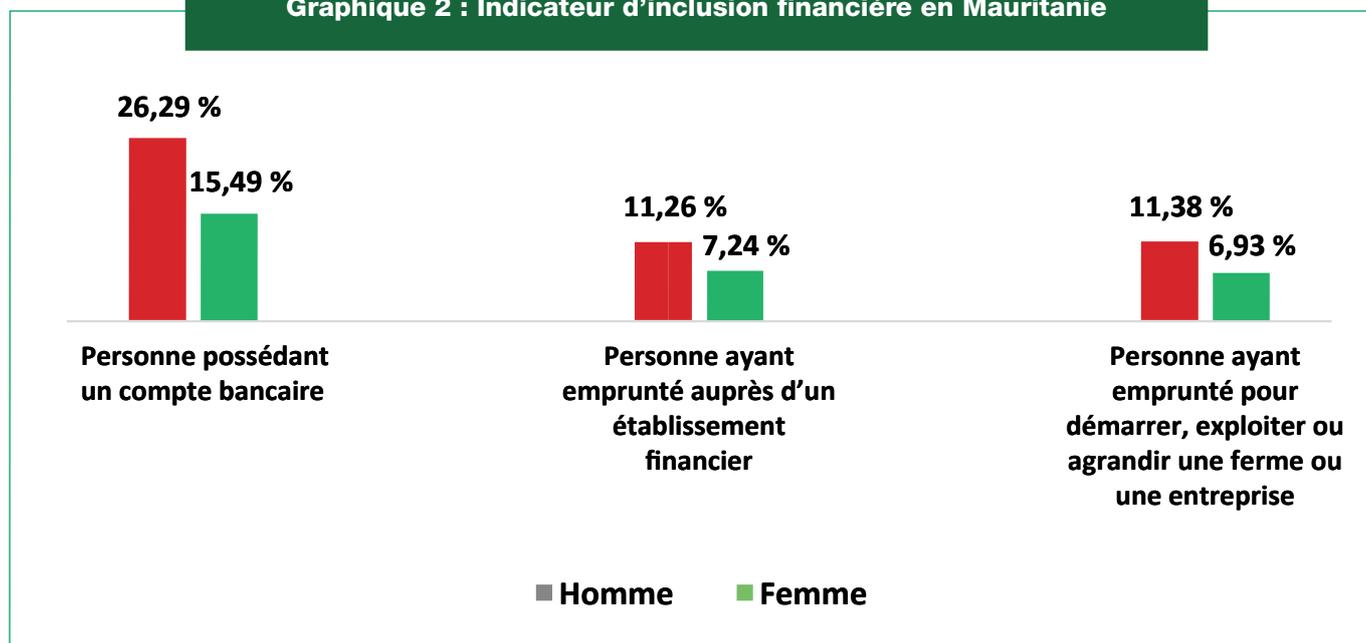
### 4.1 GENRE ET PAUVRETE

Le degré de pauvreté est prévisible étant donné qu'« une fille ou un garçon né en Mauritanie aujourd'hui ne peut espérer atteindre que moins de 40% de son potentiel productif à l'âge de 18 ans à cause d'un manque d'un bon niveau d'éducation et de santé<sup>39</sup> ». Selon, l'EPCV 2019/2020, le milieu rural est plus touché par la pauvreté que le milieu urbain avec respectivement 41,2% et 14,4% pour une moyenne nationale de 27,8%. La profondeur et la sévérité de la pauvreté sont plus fortes en milieu rural qu'en milieu urbain. Il en est de même pour

l'extrême pauvreté. Ainsi en 2019, les ménages en milieu rural sont plus pauvres de 14,6% que les ménages en milieu urbain et ce d'autant plus que le milieu rural concentre 75,3% des pauvres<sup>40</sup>.

En Mauritanie, le taux d'inclusion des femmes est faible comparé à celui des hommes. Ainsi, le Global Findex 2017, fait ressortir que seulement une femme mauritanienne sur sept possède un compte bancaire et qu'elles ont un accès limité aux financements et au développement des activités lucratives comme la création d'entreprises.

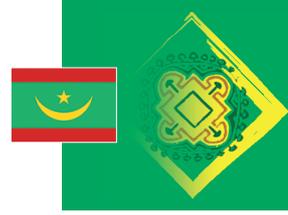
Graphique 2 : Indicateur d'inclusion financière en Mauritanie



Source : Global Findex Database (2017).

<sup>39</sup> Rapport sur la situation économique en Mauritanie, Mai 2021, quatrième édition Groupe de la Banque Mondiale.

<sup>40</sup> EPCV 2019-2020.



Le manque d'accès aux conseils et aux informations, l'analphabétisme et le patriarcat limitant leur capacité de prise de décision sont des obstacles majeurs à l'accès des femmes au financement. Pourtant, **une loi incrimine la discrimination des femmes dans l'accès aux services financiers**. Pour promouvoir l'accès des femmes aux ressources financières, il leur faudrait un appui (plutôt une assistance technique ?) pour qu'elle puisse accéder à la justice<sup>41</sup>.

**IMPACT DE LA COVID-19 ET PAUVRETE :** La pandémie de la Covid-19 a frappé plus durement les ménages dont le chef est une femme. En effet, environ 41,4% de ses ménages ont vu leur revenu drastiquement baisser contre 38,2% des ménages dirigés par un homme. Plus de la moitié des ménages ont connu des difficultés d'approvisionnement en denrées de 1<sup>ère</sup> nécessité et, plus de la moitié des ménages estiment que l'approvisionnement s'est dégradé du point de vue qualité et/ou quantité. La raison selon les ménages est le manque d'argent puis le confinement, la fermeture des marchés et le manque de transport. Les denrées n'ont pas eu un problème de disponibilité sur les marchés d'approvisionnement mais une hausse des prix a été décriée par la majorité des ménages.

## 4.2 GENRE ET EMPLOI

La population active, composée des personnes âgées de 14-64 ans, représente 46,2% de la population globale, soit 29,2% de la population féminine et 63,9% de la population masculine<sup>42</sup>. Cette population est majoritairement jeune avec plus de 61,4% âgés de moins de 35 ans. Elle est **composée de 57,5% de femmes**. Néanmoins la **participation à la main d'œuvre est deux fois moins élevée chez les femmes (28,2%) que chez les hommes (59,6%)** quelle que soit la formation suivie. Le **chômage** demeure une problématique de la jeunesse où plus d'un jeune de moins de 25 ans sur cinq est sans emploi mais il demeure davantage une préoccupation féminine : le taux de chômage des jeunes filles est de **20,5% contre 15,6% pour les jeunes garçons**. Le taux de chômage de la tranche d'âge des plus jeunes âgés de 14-24 ans (22,9%) est plus élevé que celui de leurs aînés, âgés de 25-34 ans, (14,6%). Au cours des cinq dernières années, le taux de chômage a augmenté de 1,7 % passant de 10,1% en

2012 à 11,8% en 2017. En général, le **chômage frappe plus les femmes que les hommes, avec des taux respectifs de 13,3% et de 10,9%**. L'analyse du taux de chômage selon le sexe montre que le **chômage est plus fréquent chez les jeunes femmes que que soit la tranche d'âge**. A ce titre, le taux de chômage des jeunes femmes est de 20,5% (27,2% pour les 14-24 ans et 16,9% pour les 25-35 ans) et celui des jeunes hommes est de 15,6% soit 20,2% pour les 14-24 ans et 13% pour les 25-35 ans. On note également une forte inadéquation entre l'offre pour les personnes formées et qualifiées et la demande du marché. Le taux de chômage s'accroît avec le niveau d'éducation surtout en milieu urbain.

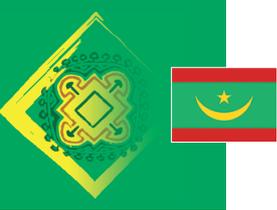
Par ailleurs, plus de 67,4% des personnes occupées travaillent plus de 40 heures par semaines. Comparé aux résultats de 2012, l'on note une augmentation de 4,1 points de pourcentage du taux de travail excessif. Cette hausse traduit une détérioration des conditions de travail liées au nombre d'heures fixées par la législation. Le niveau élevé du travail excessif est lié au niveau d'informalité des emplois qui, généralement, ne sont pas réglementés en termes d'heures de travail et un secteur où les femmes sont le plus représentées. En plus, **les femmes cumulent avec leur emploi, les travaux domestiques, les soins qu'elles prodiguent aux enfants et personnes âgées ou malades** dont elles s'occupent.

L'économie mauritanienne reste dominée par des **activités informelles** (91,1% des actifs occupés dans le secteur privé non agricole sont dans des emplois informels). Le secteur informel est le principal pourvoyeur d'emploi occupant plus de 63% de la population en emploi dont environ 35,7% sont générés par le secteur informel non agricole avec 51,6% de chefs d'Unité de production industrielle -UPI hommes contre 48,4% de chefs d'UPI femmes.

Selon les résultats de l'étude sur la « Situation de l'emploi et du secteur informel en Mauritanie, 2017 », 20,1% des travailleurs est constituée de travailleurs qui sont dans des emplois précaires (les travailleurs occasionnels, temporaires et saisonniers). La répartition par sexe montre que la proportion des femmes occupées par ces types d'emplois est relativement plus élevée

<sup>41</sup> <https://documents1.worldbank.org/curated/en/961341622141230195/pdf/Rapport-sur-la-Situation-Economique-en-Mauritanie-Un-Meilleur-Avenir-Accelerer-la-Relance-Economique-en-Misant-sur-le-Potentiel-Femmes.pdf>

<sup>42</sup> Africa Gender Index 2019 Database .



(20,5%) que celle des hommes (19,8%). Le travail dans des emplois précaires reste surtout un phénomène rural (33,7%) ; soit près de trois fois plus élevé que le niveau urbain (13,0%)<sup>43</sup>. Par contre, les emplois salariés occupent une part généralement faible dans les emplois du pays, compte tenu de l'importance du secteur informel. Les emplois salariés, hors secteur agricole, représentent 38,8% des emplois. Suivant le sexe, le taux d'emplois salariés reste plus élevé chez les hommes (50,4%) que chez les femmes (20,4%).

Concernant l'insertion des diplômés, le pays présente une situation plus satisfaisante. Le taux d'insertion global des diplômés de la formation technique et professionnelle est de 65,2%. Par sexe, le taux d'insertion des hommes reste plus élevé (70,6%) que celui des femmes (45,2%). Selon le milieu de résidence, l'insertion des diplômés de la FTP (Formation Technique ou Professionnelle) est plus importante en milieu urbain (67,9%) qu'en milieu rural (21,8%).

La situation des femmes est due au fait qu'elles ont souvent « un accès plus réduit que les hommes aux ressources productives, à l'éducation, au développement des compétences et au marché du travail. Elles sont confinées dans leur grande majorité dans l'exercice de travaux domestiques, de travaux dans le secteur informel, l'artisanat et le commerce et occupent souvent des emplois moins rémunérés que les hommes<sup>44</sup> ». Cette situation confirme leur sous représentativité dans plusieurs secteurs de la vie publique ou privée surtout au niveau des branches scientifiques et techniques. Au niveau de la fonction publique, une analyse des ressources humaines selon le genre, indique dans la catégorie A (cadres supérieurs) seulement 11,5 % de représentativité des femmes. Dans la catégorie des cadres moyens également les femmes sont moins nombreuses avec 27,8 % de l'effectif total contre 72,2 % d'hommes. C'est seulement dans la catégorie C, (agents subalternes), qui représente moins de 19 % des employés de la fonction publique que la présence des femmes est plus accentuée (près de 60 % des employés de cette catégorie sont des femmes contre 40,1 % d'hommes).

Il faudrait absolument prendre des « mesures nécessaires pour donner aux femmes les moyens de développer leurs compétences professionnelles et leur permettre de travailler. Il faut aussi reconnaître la valeur de leurs contributions non monétaires ou de leur travail non rémunéré.

**IMPACT DE LA COVID-19 SUR L'EMPLOI :** Lors de la pandémie Covid-19<sup>45</sup>, près d'un quart (23%) des individus ont dû changer d'emploi, 11% des personnes en âge de travailler ont perdu leur emploi. Parmi les raisons liées à la Covid-19, "l'activité à l'arrêt est la plus mentionnée" (43%) puis "la non-rentabilité de l'activité" (10%). Les profils des personnes ayant changé d'emploi en raison de la Covid-19 ou ayant arrêté de travailler, montrent : des employés de maison, des ouvriers qualifiés et des personnes 41,2% exerçant dans la branche du commerce, 24,6% dans les industries et 3,7% seulement dans l'agriculture. Parmi les individus ayant arrêté de travailler à cause de la pandémie, 37,5% exercent dans l'agriculture, 30,2% dans la branche du commerce, et 9,9% dans les industries. Il ressort que certains salariés sont plus affectés que les non-salariés. Les cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés (à partir de bac+4) n'ont presque pas connu de changement dans leur emploi.

L'impact de la Covid-19<sup>46</sup> sur le revenu des ménages est très remarquable. Il y a eu une perte de revenu au sein des ménages (41%) dans différents secteurs. Une diminution des transferts depuis l'étranger dans 46% des ménages et des transferts à l'intérieur du pays dans 42% des ménages a été remarquée. La source de revenu la plus impactée est la propriété, l'investissement et l'épargne soit 93% des ménages.

### 4.3 GENRE ET ENTREPRENEURIAT

Il y a une insuffisance notoire de données statistiques et d'études récentes sur l'entrepreneuriat féminin ce qui handicape fortement la promotion dans ce secteur. On constate que les entrepreneures ont un manque de compétences techniques, d'accès au financement, à l'information et aux réseaux, un manque de formation

<sup>43</sup> <https://www.wathi.org/contexte-election-mauritanie-2019/situation-economique-en-mauritanie/>.

<sup>44</sup> Quatrième rapport périodique, CEDAW soumis par la Mauritanie en application de l'article 18 de la Convention.

<sup>45</sup> Suivi de l'impact sur le bien-être des ménages, bulletin n°2, décembre 2020, ONS.

<sup>46</sup> Suivi de l'impact sur le bien-être des ménages, bulletin n°3, Février 2021, ONS.



en compétences de vie, un manque d'accès aux marchés et à l'économie. En outre, l'environnement réglementaire leur est peu favorable. Le manque d'infrastructures matérielles fiables et de qualité, telles que les routes, les ports, les installations de communication et d'énergie ne permet pas un développement fulgurant.

Depuis la création du guichet unique à ce jour, 16.793 établissements ont vu le jour dont 14% créées par des femmes. Concernant les SARL, 7.588 ont été créées, dont 10% par des femmes, quant aux S.A, 457 ont été créés dont 5,25% par des femmes<sup>47</sup>.

Dans chaque secteur les femmes sont minoritaires, aucune d'entre elles n'a créé de société dans le domaine du commerce général, ni dans les activités spécialisées scientifiques, ni dans l'immobilier, ni dans les activités de soutien et de bureau. Là où

elles sont plus présentes, c'est dans le domaine de l'hébergement et de la restauration (27%), l'enseignement (23%), les activités artistiques et sportives (22%), les organisations (20%), les activités pour la santé humaine (17%), le commerce (13%), le domaine de l'information, la communication (12%). Sur 24.838 sociétés créées, elles détiennent (12%). Dans le secteur du commerce, les femmes détiennent 8% des sociétés créées en 2020. D'autre part « seulement 2,4% des entreprises mauritaniennes sont détenues majoritairement par des femmes. La part de la main-d'œuvre permanente du secteur privé féminin n'est que de 13%, un taux inférieur à celui de tous les autres pays pairs<sup>48</sup>».

Les statistiques à ce jour donnent un aperçu de l'évolution de la création d'entreprises sur les cinq dernières années tant par les hommes que par les femmes et indiquent une grande différence au profit des hommes.

**Tableau 2 : Répartition des entreprises créées selon le sexe**

Année	Nbre total d'entreprises créées	Nbre d'entreprises créées par les hommes	Nbre d'entreprises créées par les femmes	% détenu par les femmes
2018	3 965	3 539	426	10 %
2019	4 356	3 737	619	14 %
2020	4 281	3 809	572	15 %
2021	6 858	5 814	1 044	15 %

Source : Guichet Unique Mauritanie, 2021.

« Les femmes présentes dans les sphères de décisions représentent 35,4% au sein du Ministère du Commerce, de l'industrie, de l'Artisanat et du Tourisme<sup>49</sup>. » Et elles détiennent seulement « 7,5% des structures Touristiques en Mauritanie<sup>50</sup> ». Pour évoluer, elles ont besoin essentiellement de formations spécifiques, de renforcement de capacités et d'une ligne de financement spéciale pour leur commerce.

**IMPACT DE LA COVID-19 SUR L'ENTREPRENARIAT :** De manière générale, l'entrepreneuriat a été fortement impacté par la

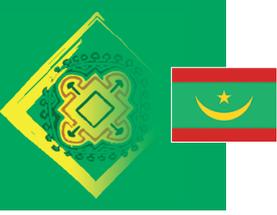
covid-19 surtout les activités liées à l'hôtellerie, la restauration et les commerces qui ont dû fermer pour pouvoir enrayer l'avancée de la pandémie. La fermeture des marchés et restaurants semble être la mesure la moins appréciée, seulement 50,5% des ménages sont d'accord avec celle-ci. Les entrepreneures ont subi beaucoup de pertes pendant la pandémie de la Covid-19, en raison du couvre-feu, elles n'arrivaient plus à mener leurs activités. Le gouvernement a mis en place un programme de soutien pour un montant de 2,5 milliards MRU aux populations indigentes pour les aider à supporter les difficultés liées à la pandémie.

<sup>47</sup> Recherches opérées par Madame Marieme SIDI MOHAMED sur le site du Guichet Unique.

<sup>48</sup> Rapport sur la situation économique en Mauritanie, Mai 2021, quatrième édition Groupe de la Banque Mondiale.

<sup>49</sup> Source : Ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme.

<sup>50</sup> Source : Ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme.



#### 4.4 GENRE ET PROTECTION SOCIALE

La Stratégie Nationale pour la Protection sociale a vu le jour en 2012 en Mauritanie pour être un élément essentiel pour l'équité et la lutte contre la pauvreté. La législation mauritanienne en général et en particulier celle du travail n'est pas sexiste et réserve le même traitement aux travailleurs et travailleuses dans les mêmes conditions. En effet, le principe de non-discrimination prévu par le code du travail dans l'emploi et la profession englobe le principe d'égalité de rémunération entre la main-d'œuvre masculine et la main-d'œuvre féminine pour un travail de valeur égale. Le principe du salaire égal pour un travail de valeur égale signifie que les taux et les types de rémunération ne doivent pas être fonction du sexe du travailleur mais doivent être basés sur une évaluation objective du travail accompli. L'égalité de rémunération est un droit fondamental des travailleurs et des travailleuses. L'inspection du travail y veille, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et la Direction Générale des Impôts (DGI) contribuent à son application en signalant à l'inspection toute infraction dans ce domaine.

Le principe d'égalité porte sur tous les éléments de rémunération, à savoir le salaire de base ou ordinaire et les autres rémunérations et prestations de base, versés directement ou indirectement, en espèces ou en nature. Le salaire est déterminé en fonction des systèmes de classification des emplois et d'échelle des salaires qui reposent sur des critères objectifs, ne tenant pas compte du sexe des travailleurs concernés.

Toute référence à un sexe est éliminée de tous les critères de rémunération et de la convention collective, des systèmes de rémunération et de prime, des échelles de salaire, des régimes de prestations, de l'assurance-maladie et autres avantages sociaux. Cependant « Les indemnités perçues par les femmes pendant leur congé de maternité sont dérisoires et peuvent les décourager de rester sur le marché du travail une fois qu'elles ont décidé de fonder une famille<sup>51</sup>. » L'absence d'une rémunération pour un congé de paternité renforce les rôles traditionnels des hommes et des femmes.

Les employées enceintes ne sont pas protégées par la loi alors que cet état est souvent cité comme une cause de licenciement. « Dans l'ensemble, la maternité et les responsabilités liées à la garde des enfants limitent les opportunités offertes aux femmes sur le marché du travail, surtout lorsque des mesures de protections et des politiques leur permettant de concilier travail et famille ne sont pas en place<sup>52</sup>»

En plus, il existe des inégalités dans l'accès au divorce doublé d'un manque de soutien financier. Pour divorcer les femmes doivent passer par un processus long, compliqué et coûteux. Pour les hommes, il suffit de le prononcer verbalement. Un homme peut facilement divorcer unilatéralement. Souvent les femmes divorcées n'ont pas de soutien financier à part celui provenant de leur famille qui assure leur survie. Après le mariage /ou bien le divorce, beaucoup de femmes ne font plus d'activités lucratives, préférant s'occuper des enfants et du ménage, en l'absence d'une loi comptabilisant leurs contributions de travail non rémunéré elles restent pénalisées financièrement par le divorce.

Six enfants sur dix, actuellement âgés de moins de cinq ans ont été enregistrés à l'état civil en Mauritanie. Il n'y a pas de différence entre garçons et filles dans l'enregistrement des naissances. L'écart est important entre le milieu urbain (75 % enregistrés) et le milieu rural (48 % enregistrés). « Les enfants des ménages les plus pauvres ont nettement moins de chance d'être enregistrés à l'état civil (33 %) que ceux des ménages les plus riches (84 %)<sup>53</sup>. »

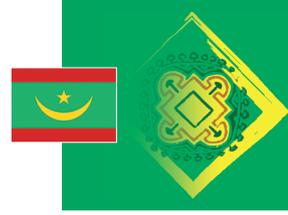
La proportion de ménages dont au moins un membre a bénéficié d'un programme d'assistance est de 10% pour les hommes et 12% pour les femmes. « En milieu urbain, elle est de 3,4% et en milieu rural de 17,4%<sup>54</sup>. » La proportion de ménages ayant fait face à des situations où il n'y avait pas suffisamment de nourriture est 41,2% pour les hommes et pour les femmes : 46,8%. Cette proportion change suivant le milieu de résidence ; pour l'urbain elle est de 28,6% et elle est de 56,3% en milieu rural.

<sup>51</sup> Rapport sur la situation économique en Mauritanie, Mai 2021, quatrième édition Groupe de la Banque Mondiale.

<sup>52</sup> Idem.

<sup>53</sup> Stratégie nationale du CD4 2016/2020.

<sup>54</sup> EPCV 2019/2020.



#### IMPACT DE LA COVID-19 SUR LA PROTECTION SOCIALE:

En ce qui concerne l'assistance sociale durant la pandémie de la Covid-19, 26,5% des ménages ont bénéficié d'au moins un programme d'assistance sociale. On relève également que 78,3% des ménages pensent que la présence de programmes de protection sociale (Taazour / Teqavoul) a amélioré la situation dans leur localité.

#### 4.5 GENDRE ET TRANSPORT

La Mauritanie, en croissance soutenue de 60,4% en son taux d'urbanisation, repose de plus en plus sur l'amélioration de sa connectivité de transport entre et au sein de ses zones urbaines pour réaliser son potentiel économique et l'amélioration de ses indicateurs de capital humain. En effet, 90% des marchandises sont transportées par la route, tout comme 80% des passagers. « 35% de la population mauritanienne vit à Nouakchott. La connectivité au sein de la ville est difficile, laissant de nombreuses personnes loin des opportunités économiques<sup>55</sup> ». Le réseau routier mauritanien reste dangereux, en particulier la nuit à cause des animaux errants, des véhicules sans lumières et des poids lourds qui stationnent sur les voies de circulation et à cause de l'étroitesse des voies et de leur ensablement. De plus, il n'y a pas de respect du code de la route en Mauritanie. Le trafic sur le réseau routier n'est pas connu. Tout ceci rend difficile la mobilité des femmes. L'absence d'une base de données routière fiable empêche une analyse appropriée et fondée sur des preuves pour le réseau routier.

#### 4.6 GENDRE, ENERGIE ET NUMERIQUE

En Mauritanie, les combustibles ligneux ne sont plus majoritairement utilisés comme énergie domestique sauf en milieu rural. Dans l'EPCV 2019/2020, « la proportion de ménages ayant accès à une source d'énergie pour l'éclairage (électricité) est de 76,3% dont respectivement 92,4% en milieu urbain et 61,6% en milieu rural. La proportion de ménages utilisant une énergie propre pour la cuisson est de 51,1% dont 79% en milieu urbain et 25,8% en milieu rural<sup>56</sup>. »

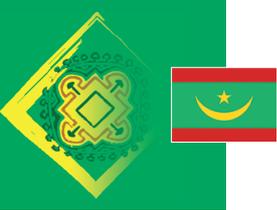
Le soleil et le vent sont des ressources naturelles dont les potentialités de valorisation pour la production d'énergie sont quasiment illimitées et très favorables en Mauritanie. « Le gouvernement a commencé leur valorisation depuis très peu de temps. Les potentialités pour répondre à la demande croissante en énergie à l'intérieur du pays (petites villes, villages, ménages) sont très élevées, mais demandent des investissements et/ou incitations importants<sup>57</sup> ». La dimension genre n'est pas prise en compte dans la stratégie avec tout ce que cela implique de pertes d'opportunités.

Le niveau d'accès filaire est très bas en Mauritanie, de plus la couverture 3G y est encore partielle et la couverture du réseau de transport télécom faible. Le pays est immense et en dehors des aires urbaines, les niveaux de débit sont trop bas pour être utilisables efficacement. Par conséquent, comparativement à ses voisins du Maghreb, la Mauritanie est en retard (voir graphique ci-dessous).

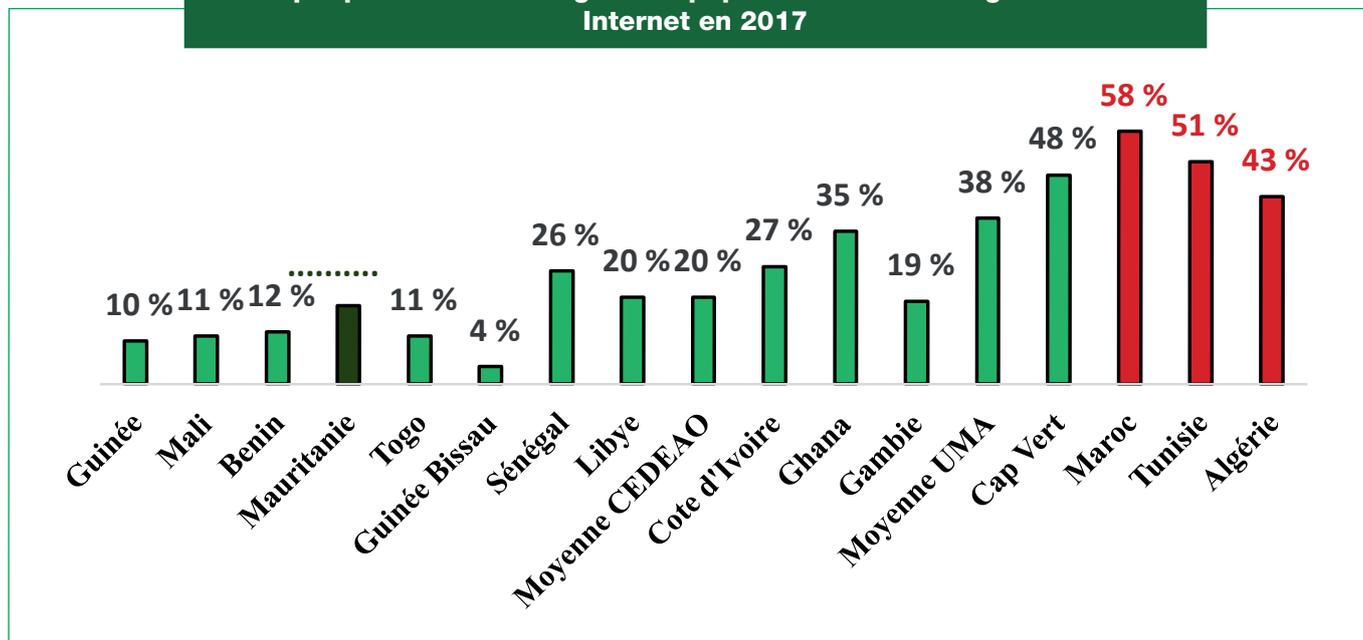
<sup>55</sup> The World Bank Mauritania Transport Policy Note. Banque mondiale. 2021. Note de politique des transports de la Mauritanie. Banque mondiale, Washington, DC. © Banque mondiale. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/35954> Licence : CC BY 3.0 IGO.

<sup>56</sup> EPCV 2019/2020.

<sup>57</sup> Stratégie nationale de l'Environnement et du Développement Durable et son plan d'actions pour la période 2017/2021, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.



**Graphique 3 : Pourcentage de la population utilisant régulièrement Internet en 2017**



Source : ITU.

« Des facteurs tels que l’alphabétisation des habitants, la disponibilité de contenus appropriés en langue vernaculaire, mais aussi l’accès à l’électricité ou le coût des terminaux fixes ou mobiles peuvent expliquer des différences d’un pays à un autre<sup>58</sup>. » En 2019, selon la dernière EPCV, 10,8% des ménages disposaient d’un ordinateur en milieu urbain et 0,1% en milieu rural. « Les femmes éprouvent des difficultés à accéder à Internet. L’accès global reste faible dans la mesure où seulement 46 % de la population vivant en zone urbaine disposait d’une connexion Internet régulière en 2017. La qualité pose également problème<sup>59</sup>. Il n’y a pas de données genrées, la Stratégie de promotion du Haut Débit et d’accès Universel Etude sur la promotion de l’usage du Haut Débit en Mauritanie, pourrait pourtant donner accès aux filles et aux femmes aux plateformes de formations, d’informations et de travail en lignes leur ouvrant l’accès à de nombreuses opportunités.

**IMPACT DE LA COVID-19 SUR L’ENERGIE ET LE NUMERIQUE :**

Le retard en infrastructures digitales a été mis en évidence lors

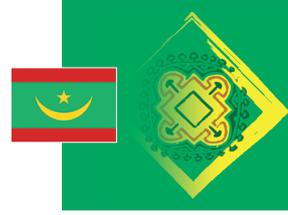
de la pandémie de la Covid-19. En effet « l’enseignement à distance, le travail à domicile et les services en ligne ont été mis en avant dans le monde mais cela a été impossible en Mauritanie en raison de la faiblesse du réseau de l’internet et des coupures internet haut débit doublée de coupures électriques.

**4.7 GENRE, AGRICULTURE, PECHE ET ELEVAGE**

Dans le monde rural, les femmes en tant que force de travail jouent un rôle qui n’est pas comptabilisé, en plus, le poids du travail domestique et de soins non rémunérés affecte leur capacité à consacrer du temps aux activités agricoles. En outre les femmes dont l’accès à la terre est limité sont fortement concentrées dans des activités à faible productivité.

**L’AGRICULTURE :** Le monde rural représente 45 % de la population totale du pays et est constitué, majoritairement de la population pauvre et contribue à environ 20 % du PIB. La

<sup>58</sup> Stratégie de promotion du Haut Débit et d’accès Universel Etude sur la promotion de l’usage du Haut Débit en Mauritanie, Ministère de l’Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et des Technologies de l’Information et de la Communication 2019.  
<sup>59</sup> Selon le Speedtest Global Index, la Mauritanie se classe 177<sup>e</sup> sur 179 économies en termes de haut débit.



contribution de l'agriculture au PIB est faible (12 %) compte tenu des importants investissements effectués et du fait qu'elle absorbe environ 60 % de la population. En milieu rural, plus de 6 femmes sur 10 sont occupées contre moins de 4 femmes sur 10 en milieu urbain. L'activité des femmes rurales est concentrée dans les sous-secteurs de l'agriculture dont la faiblesse de la productivité est prononcée. Elles s'adonnent aux tâches post-préparation du sol (semis, désherbage, récolte, transport, stockage, transformation et conservation des récoltes) et à d'autres travaux dont elles ont la charge exclusive (désherbage, chasse aux oiseaux...). Le maraîchage est une activité traditionnelle que les femmes pratiquent généralement dans le cadre de coopératives. Cela a permis d'améliorer sensiblement l'alimentation et les conditions de vie des populations. En dépit de leur forte présence dans l'agriculture, les femmes deviennent difficilement propriétaires foncières.

**L'ELEVAGE :** L'élevage permet la lutte contre la pauvreté en Mauritanie, il garantit la sécurité alimentaire, l'amélioration des revenus et la création d'emplois. Les femmes dans le sous-secteur de l'élevage (14 % du PIB) assurent la traite des vaches, leur abreuvement et le traitement des petits ruminants et leurs soins vétérinaires, la transformation et la vente des produits laitiers. Elles pratiquent aussi l'élevage de la volaille. « Cependant elles sont minoritaires dans le secteur de l'élevage où elles sont 22%, 34% dans l'agropastoralisme et 13% comme employées dans l'administration et les services techniques de l'élevage<sup>60</sup>. »

Les inégalités résident dans le manque d'intégration du genre dans les stratégies de développement, le manque de renforcement de leurs capacités techniques, de leurs compétences de vie, de l'amélioration de l'accès aux services de base, l'amélioration de l'accès à la terre, à l'eau, à des énergies abordables et appropriées, à l'emploi et au crédit, au partage équitable des bénéfices, d'accès à l'information sur les technologies innovantes et la promotion des organisations féminines de base. Comme constat d'inégalité de genre, on peut encore noter : l'accès limité aux services vétérinaires, aux technologies de production animale (alimentation, prévention de maladies), aux technologies de transformation de la viande et produits laitiers. L'accès limité à la propriété du bétail dans certaines communautés, et aux abattoirs

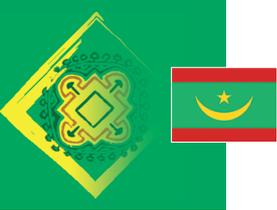
et moyens de conservation des produits du bétail est un autre handicap. Puis, l'accès limité aux marchés à causes de préjugés sexistes et pour difficultés d'accès au transport, d'insécurité dans les voyages, et risques élevés de harcèlement et d'abus sexuels sont aussi des inégalités tout comme les inégalités dans l'accès à l'information du marché, l'information sur les risques d'épidémies et de gestion de maladies animales, le manque de formations pour accroître la production animale et le manque de leadership de femmes chercheuses et productrices dans le secteur.

**LA PECHE :** en Mauritanie, la pêche rapporte plus de 25% des recettes publiques et contribue jusqu'à 5% du PIB<sup>61</sup>. Ce secteur, qui occupe une place centrale dans l'économie du pays, emploie 53 000 personnes, dont environ 30 % de femmes. Les données sur le genre dans le secteur de la pêche manquent. La SCAPP, par exemple, évoque seulement les femmes dans son plan d'action pour assurer une plus grande intégration des femmes dans les activités de pêche, notamment au niveau de la pêche artisanale sans plus de détail, ceci montre l'insuffisance de l'institutionnalisation du genre dans la mise en œuvre de la politique sectorielle de la pêche. L'accès aux marchés pour l'exportation où l'on gagne plus, l'accès aux intrants adéquats, manquent chez les femmes et les handicapent. Les femmes ne sont pas accompagnées, ni sensibilisées et elles ne disposent pas d'un endroit propre à l'intérieur du marché.

Les femmes n'ont pas accès au froid, et leurs produits se détériorent facilement, ce qui fait qu'ils sont vendus à petits prix. Elles travaillent dans de mauvaises conditions d'hygiène qui impactent négativement leurs produits. Les femmes ont donc du mal à épargner et surtout les plus pauvres qui doivent aider leurs familles. Le bas niveau d'instruction, l'analphabétisme, la quasi-absence de compétences dans les domaines de l'entrepreneuriat, du commerce, en termes d'organisation, de gestion et d'administration, ainsi que d'accès et de traitement des informations sur les marchés et de négociation des prix constituent autant de lacunes auxquelles elles doivent faire face. Les femmes peu formées voir pas, ne sont pas conscientes de leurs potentiels, pas plus que des opportunités présentes par manque d'accès à l'information. Tout ceci va se ressentir et se reflète tout au long de la chaîne de valeur et crée de nombreux obstacles.

<sup>60</sup> Source : Etude des caractéristiques sociodémographique et sociales de la population cible du PRAPS/2015/Sow Aly Ousmane.

<sup>61</sup> Soutenir l'activité des marchandes de poisson en Mauritanie (banquemondiale.org).



En conclusion, la promotion du genre dans le secteur de la pêche connaît quatre (4) obstacles majeurs : « l'accès limité aux marchés pour l'achat du poisson et pour la revente, l'isolement et exclusion physique, un bas niveau d'instruction et de capacités managériales, et les conditionnements socio-culturels qui limitent leur perception d'elles-mêmes comme agents économiques<sup>62</sup>».

#### 4.8 GENDRE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La Mauritanie, qui est un pays saharo-sahélien connaît des sécheresses régulières qui ont un impact fort aussi bien sur la production agricole que sur les revenus de la population ainsi que tous les secteurs vitaux du pays, d'ailleurs en 2017, 28% de la population était en situation d'insécurité alimentaire.

Un environnement dégradé a un impact différent sur les femmes et les hommes, bien qu'il soit mauvais pour tous. Dans le milieu rural, les femmes sont responsables de la gestion quotidienne des ressources, elles sont donc directement touchées par l'épuisement des ressources et doivent parfois marcher des kilomètres supplémentaires pour trouver de l'eau. De plus en période de dégradation, les hommes migrent vers les villes et seules les femmes restent avec les enfants. La plupart des femmes dans le milieu rural vivent de l'agriculture et de l'élevage. Ainsi, la sécheresse sahélienne, la dégradation des sols, la tendance lourde de désertification et la menace sur les ressources en eau sont des véritables problèmes pour leur survie. Les femmes enceintes, constituent un des groupes les plus vulnérables face aux maladies liées à la dégradation environnementale et à la contamination. De même, elles sont les plus exposées aux catastrophes naturelles telles que les sécheresses récurrentes ou les inondations. Les enfants sont également touchés, d'une manière plus sévère, par la dégradation de l'environnement. La mauvaise gestion de l'eau est un élément impliquant des risques sanitaires pouvant se traduire par des maladies comme la diarrhée et le paludisme.

La Mauritanie avait un Plan d'Action National pour l'Environnement (2017-2021) dont l'objectif principal était d'utiliser les meilleures

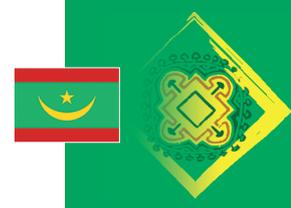
approches pour la protection de l'environnement et de la gestion durable des ressources naturelles. Cependant, la participation des femmes dans le processus décisionnel en lien avec l'environnement est inexistante, alors qu'elles sont les gestionnaires principales de ces ressources (à l'exception de l'industrie extractive). En outre, les documents n'ont pas pris en compte les besoins spécifiques des femmes et aucune mention n'a été faite, dans la politique et le plan d'action, à ces spécificités. Les femmes sont, par exemple, d'importantes gestionnaires de l'eau en milieu rural, et pourtant elles n'ont pas été consultées lors de l'élaboration des plans environnementaux ou d'infrastructures pour l'irrigation, la gestion ou l'approvisionnement en eau.

#### 4.9 GESTION ECONOMIQUE, FINANCES PUBLIQUES ET GENDRE

Après une décennie de croissance économique stable tournant autour de 5%, l'économie mauritanienne a subi, à l'instar de tous les autres pays, le contre coût de l'impact du Covid-19 depuis 2020. Malgré un ralentissement sensible de la croissance pendant cette période, l'année 2021 montre l'amorce d'une reprise économique et promet une croissance autour 3,5%. En matière de genre, malgré une volonté politique affichée à travers des politiques d'autonomisation des femmes et de réduction des inégalités de genre, force est de constater que les progrès sont encore très limités. L'intégration du genre n'est pas encore réalisée et il est très difficile de trouver des statistiques genrées (que cela soit au niveau de la SCAPP, des stratégies sectorielles ou dans le nouvel EPCV 2019/2020). Les femmes ne détiennent que 27% du revenu du travail contre 73% pour les hommes. Le taux d'activité des hommes en 2019 (59,6%) est supérieur à celui des femmes (28,2%). Il convient de noter que (32,7%) des analphabètes sont des femmes contre 27% pour les hommes.

Force est de constater que la femme mauritanienne continue de souffrir : d'un faible et inéquitable accès aux facteurs de production (terre et capital), des déperditions scolaires, des taux d'analphabétisme et de chômage plus accentués que chez les hommes, de VGB, de la persistance des pesanteurs sociales.

<sup>62</sup> Stratégie d'aménagement et de développement durable et intégré des pêches maritimes, 2020/2024 Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime.



En Mauritanie le capital humain représente 32% de la richesse totale du pays, ce qui est un résultat très insuffisant car la richesse liée au capital humain doit représenter 2/3 de la richesse totale. Ce manque est dû aux inégalités entre les hommes et les femmes et entraîne un manque à gagner au développement du pays. « En Mauritanie, en 2014, les femmes représentaient 21% de la richesse liée au capital humain, contre 79% pour les hommes. Si les femmes gagnaient comme les hommes sur le

marché du travail, le gain en richesse nationale pourrait atteindre 24 milliards de dollars (USD), soit plus de 5 000 dollars par habitant (hommes et femmes). La Mauritanie pourrait augmenter sa richesse totale de 19% si l'égalité des genres au niveau du capital humain est réalisée. Ces estimations ont comme but de donner une idée de l'ordre de grandeur des coûts potentiels des inégalités du genre en termes de pertes de richesse liée au capital humain<sup>63</sup>. »

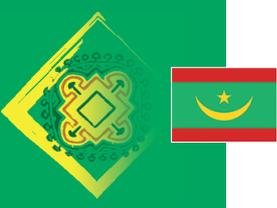
**Tableau 3 : Richesse par habitant entre les genres en Mauritanie**

	1995	2000	2005	2010	2014	2018*
<b>Richesse, en millions de dollars (constants de 2014)</b>						
<b>Proportion de base du capital humain selon le genre</b>						
La part des hommes dans le capital humain (%)	83,30 %	83,50 %	79,40 %	79,50 %	79,50 %	ND
La part des femmes dans le capital humain (%)	16,70 %	16,50 %	20,60 %	20,50 %	20,50 %	ND
<b>La richesse en capital humain selon le genre</b>						
Capital humain, hommes	12,529	14,179	23,565	24,835	29,557	33,29
Capital humain, femmes	2,508	2,803	6,115	6,421	7,632	8,596
<b>Perte due à l'inégalité entre les genres</b>						
Capital humain hypothétique, les femmes	12,863	14,356	23,585	24,607	29,05	32,719
Augmentation du capital humain	10,355	11,553	17,47	18,186	21,418	24,123
Perte en tant que part du capital humain de base (%)	68,90 %	68,00 %	58,90 %	58,20 %	57,60 %	ND
Perte en proportion de la richesse totale de base (%)	24,90 %	24,10 %	24,40 %	16,20 %	18,40 %	ND
<b>Richesse par habitant en dollars (constants de 2014)</b>						
<b>La richesse de base</b>						
Capital humain par habitant, hommes	5,368	5,229	7,471	6,915	7,446	7,496
Capital humain par habitant, femmes	1,074	1,034	1,939	1,788	1,923	1,936
<b>Loss from gender inequality</b>						
Perte de capital humain par habitant	4,437	4,261	5,539	5,064	5,395	5,431

Source : Calculs des auteurs.

Note : \* Les estimations pour 2018 sont des projections.

<sup>63</sup> Rapport sur la situation économique en Mauritanie, Mai 2021, quatrième édition Groupe de la Banque Mondiale.



## V. ACTIFS SOCIAUX : POUVOIR

### 5.1 GENRE, DROIT ET PARTICIPATION A LA PRISE DE DECISION

Les femmes restent largement sous-représentées à pratiquement tous les niveaux de l'administration, et elles ne sont guère plus nombreuses à avoir accédé au pouvoir politique au sein des organes législatifs. Les politiques continuent à faire obstacle à la participation des femmes à la vie publique. L'inégalité dans la vie publique commence souvent par des comportements et pratiques discriminatoires et des rapports de force déséquilibrés entre les sexes au sein de la famille. Les attitudes et pratiques

discriminatoires, les responsabilités familiales et maternelles, le coût de la campagne électorale et de l'exercice des fonctions politiques, sont autant d'éléments qui peuvent dissuader les candidatures féminines. Lorsqu'elles occupent des postes politiques et de responsabilités aux niveaux des gouvernements et des organes législatifs, les femmes exercent une influence qui amène à redéfinir les priorités politiques, à inscrire dans les programmes politiques de nouvelles questions qui reflètent leurs préoccupations spécifiques, leurs valeurs et leurs expériences, et à répondre à ces préoccupations et à éclairer les questions politiques générales.

**Tableau 4 : Nombre et taux des Femmes dans le Gouvernement de 2016-2020**

Année	Total	Femmes Ministres	% de Femmes
2016	28	9	32 %
2017	30	9	30 %
2018	28	8	28,5 %
2019	27	5	18,5 %
2020	27	5	18,5%

Source : Guichet Unique Mauritanie, 2021.

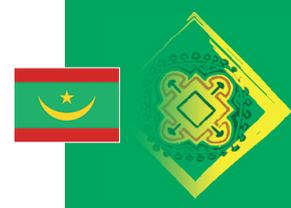
De 2016 au mois de Mai 2022, la participation des femmes dans le Gouvernement n'a pas évolué mais a plutôt régressée passant

de 32% à 18,5% comme le fait ressortir les différentes compositions des membres du gouvernement sur les six dernières années.

**Tableau 5 : Nombre et taux des Femmes élues au parlements**

Année	Total
2005	2 %
2010	18 %
2014	19,4 %

Sources : Ministère de l'intérieur et de la Décentralisation, Mauritanie 2021.

**Tableau 6 : Nombre et taux des femmes dans des postes de responsabilité pour l'année 2020**

Postes	Total	Femmes	%
Secrétaires Généraux	27	4	14,81 %
Ambassadeurs	41	3	7,31 %
Consuls	3	1	33,33 %
Directeurs aux Affaires Etrangères (ayant rang d'ambassadeur)	26	6	23,07 %

Sources : Ministère de l'intérieur et de la Décentralisation, Mauritanie 2021.

**Tableau 7 : Taux de représentativité des femmes parmi les cadres de la fonction publique et dans les autres institutions**

Ministères	Postes	Effectif total	Femme	% de femmes
Mines	Directeurs	11	1	8,8 %
	Inspecteurs	4	1	
	Conseillers	10	1	
	Agences	9	0	
Au Commissariat aux droits de l'homme	Directions	6	0	22,22 %
	Conseillers	7	2	
	Chargé de mission	5	2	
Ministère de l'intérieur	Directeurs	19	7	9,6 %
	Cabinet	20	2	
	Inspecteurs	6	2	
	Wali	15	0	
	Hakem : Nouakchott Intérieur	9 56	1 0	
Ministère de la Justice	Directeurs	6	0	8,3 %
	Conseillers	12	2	
	Chargés de mission	4	0	
	Etablissement	2	0	

Sources : Ministère de l'intérieur et de la Décentralisation et ministère de la Justice, Mauritanie 2021.

Dans un Ministère aussi important que la Justice, 8,3% des postes de décisions reviennent aux femmes et 91,7% aux hommes.

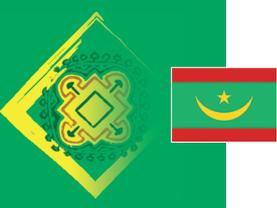
## 5.2 GENRE, DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL

En Mauritanie, les femmes sont sous représentées dans les instances politiques et participent faiblement au processus de

gouvernance locale. En effet, elles se retrouvent plus dans l'animation des groupements que dans les sphères de prise de décision politique alors qu'elles représentent plus de 50% de la population.

Ce tableau nous donne une idée sur la prise en compte du genre au niveau de la décentralisation<sup>64</sup>:

<sup>64</sup> Sources : Directeur de l'Informatique, Mohamed Nyilitt, Ministère de l'intérieur et de la Décentralisation.



**Tableau 8 : Prise en compte du genre au niveau de la décentralisation**

Désignation	Nombre élus	% Hommes	% Femmes
Maires	216	82,72 %	17,28 %
Conseils Municipaux	3,831	63,87 %	36,13 %
Conseillers régionaux (CR)	285	64,56 %	35,44 %
Président CR	13	84,62 %	15,38 %
Députés (e) Moughataas	113	93,81 %	6,19 %
Liste nationale	20	85,00 %	15,00 %
Liste des femmes	20	0,00 %	100,00 %
<b>Total</b>	<b>4269</b>	<b>64,51 %</b>	<b>35,49 %</b>

Sources : Ministère de l'intérieur et de la Décentralisation.

Au niveau local, les femmes accèdent peu aux postes exécutifs et leur implication dans le cycle des politiques publiques locales est limitée. Pour une progression de la participation des femmes dans la vie publique locale, des mesures sont à prendre dans le sens d'une évolution des normes sociales, d'une application du principe d'équité démocratique dans l'espace public et dans le traitement médiatique de la vie politique ainsi que d'un accompagnement des femmes élues afin qu'elles puissent être disponibles et en capacité de participer au débat public local.

Pour soutenir le leadership féminin, il faudrait attribuer des postes stratégiques de manière non stéréotypée, établir des objectifs de parité dans la stratégie locale, former les élues et de créer un cadre de travail compatible avec les engagements

personnels des femmes et hommes élus. La mise en place d'un environnement de travail non sexiste contribuera à un meilleur engagement des femmes dans la vie politique locale. Les formations spécifiques ou les programmes de mentorat doivent être de mise. Une meilleure participation des femmes à la vie politique n'est pas seulement la garantie d'une société plus juste et égalitaire, mais aussi un gage de développement, de croissance et d'amélioration des conditions de vie des femmes et des hommes.

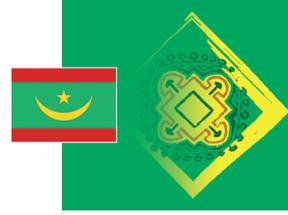
### 5.3 GENRE ET PARTIS POLITIQUES

La plupart des partis politiques en Mauritanie sont dirigés par des hommes, comme le montre le tableau ci-dessous :

**Tableau 8 : Prise en compte du genre au niveau de la décentralisation**

Nom du parti	Hommes	Femmes	Total	Pourcentage des femmes
UPR	3	2	5	40 %
UDP	1	0	1	0 %
ELKarama			Bureau provisoire	1
Tewassoul	4	2	6	33 %
UFD			Sans adjoints	
UFP			Sans adjoints	
APP			Sans adjoints	
Sawab			Sans adjoints	

Sources : Ministère de l'intérieur et de la Décentralisation, Mauritanie 2021.



Concernant la direction des partis politiques/ sexe : il y a 27 partis politiques, présidés par 25 hommes, la place des femmes représente 7,40%. Pour les conseils nationaux de quelques partis politiques : le Conseil national où il y a le moins de femme est l'UDP avec 10%, puis l'APP avec 14%, puis UPR avec 15%, Tewassoul comprend 23,4% de femmes et pour les conseils exécutifs : là aussi, les femmes ne sont pas mieux loties avec l'APP où elles sont 5%, UDP 14%, UPR 16%, le Sawab 19%, Tewessoul et UFP 20% et le meilleur score avec le parti Elkarama 29,5%.

Les stéréotypes fondés sur le genre écartant les femmes des plus hautes fonctions au niveau des partis politiques sont les mentalités, l'éducation, la formation, le niveau économique et culturel des femmes.

#### 5.4 GENRE PAIX ET SECURITE

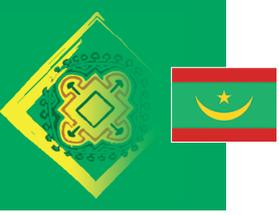
La Mauritanie est parvenue à maîtriser les risques de déstabilisation auxquels elle a fait face, ces dernières années mais il reste nécessaire de renforcer les moyens de l'armée ainsi que la cohésion sociale. La Mauritanie a ratifié la résolution 1325 (Femmes, Paix et Sécurité) mais les femmes sont presque entièrement exclues des forces armées : seules 48 femmes ont été recrutées en 2004-2005, dont 90% à des postes subalternes : couture, secrétariat, cuisine. Toutefois on note la présence de femmes officiers médecins (colonel, commandants, capitaines),

en plus d'agents infirmiers ou sages-femmes. Leur présence au sein des forces armées reste très faible.

Le pourcentage des femmes au niveau de la police approche 20%. Elles occupent parfois de postes clés dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme violent et terrorisme. Il y a plusieurs commissaires de police, parmi elles trois dirigent actuellement des brigades des mineurs. Certaines sont également des responsables gradées à la police et à la protection civile. Au niveau de la garde nationale, 40 femmes ont été recrutées en 2005 et sont actuellement sous-officiers, recrutées essentiellement, dans l'administration, les transmissions, la santé, le secrétariat, etc. Elles se chargent aussi des fouilles pour les femmes en visite des prisons, et de la supervision des femmes dans les centres de détention.

#### 5.5 GENRE ET ACCES A LA JUSTICE

Malgré la ratification de l'Etat Mauritanien de la Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Egard des Femmes (CEDEF), les inégalités de genre et la discrimination à l'égard des femmes continue au niveau de leur accès aux différentes structures de la justice. Pour 235 magistrats, il y a 2 femmes soit 0,85%. Le total des greffiers en chefs est 86 dont 9 femmes soit 10,46%. Les avocats sont 328 dont 6 femmes soit 1,82%. Les greffiers sont 129 dont 15 femmes soit 11,62% des effectifs. Et quand on descend au niveau des secrétaires de greffe qui sont 83, on trouve 31 femmes soit 37,34%.



## VI. CONCLUSION

### PISTES DE SOLUTIONS POUR LA RÉALISATION DE L'ÉGALITÉ GENRE EN MAURITANIE

Le document ci-dessous comprend des pistes de solutions pour réduire les inégalités de genre afin de permettre la formulation d'interventions stratégiques qui pourrait permettre de relever la condition de la femme et promouvoir son émancipation. Le but de ce profil est de pouvoir fournir une analyse pertinente mais en même temps donner des pistes de solutions pour remédier à la situation existante.

Avoir pour objectif, un développement inclusif permettant de donner l'opportunité aux filles, et aux femmes de contrôler de façon égalitaire les ressources et de participer au développement du pays et cela dans tous les domaines et à tous les niveaux, grâce à l'établissement d'un cadre favorable à la prise en compte la dimension genre pour la mise en œuvre d'une politique qui en tient compte (pilier 1) ; grâce à l'autonomisation des femmes par l'accès aux financements et aux marchés (pilier 2) ; à l'accélération de l'insertion professionnelle et de la création d'emplois pour les femmes par le renforcement de leurs capacités (pilier 3) et à l'amélioration de l'accès des femmes aux services sociaux grâce aux infrastructures grâce à la conception (pilier 4), suscitera une synergie permettant au changement tant espéré d'arriver.

Pour cela, il faudrait mettre en place un système de collecte systématique de données désagrégées par sexe, mettre en place un budget sensible au genre, élaborer des indicateurs quantitatifs et qualitatifs sensibles au genre, généraliser des études d'impact sensibles au genre ; mettre en place des stratégies à impact rapide et avoir une communication et une concertation régulière et efficace avec les citoyens et les citoyennes.

La Mauritanie sera alors, un pays où toutes et tous auront accès à toutes les opportunités, toutes les ressources productives et à toutes les infrastructures de façons égalitaires condition sine qua non pour la réalisation d'une croissance économique équitable, durable et inclusive.

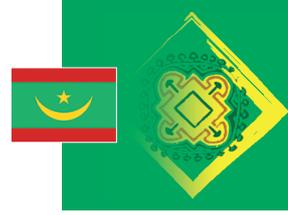
### Pilier 1 : Cadre favorable à l'intégration du Genre

Dans la perspective d'un développement inclusif et partagé, des actions s'imposent notamment comme :

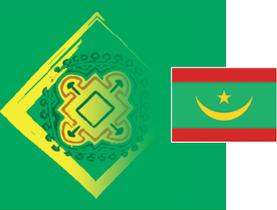
- Avoir une volonté publique affichée
- Prendre en compte la dimension genre dans les programmes, les politiques et les stratégies de développements ;
- Renforcer les capacités des femmes, des jeunes et de leaders d'opinion et les faire participer activement dans la vie de la société.
- Promouvoir l'autonomisation des femmes au niveau économique, politique et socio culturel ;
- Promouvoir l'accès des femmes aux postes de prise de décisions ;
- Appuyer la participation politique des femmes et relever leur représentation politique à 40% au lieu de 20%
- Réorganiser le Code pénal mauritanien en conformité avec les Conventions internationales ratifiées

Afin de permettre :

- Intégrer la dimension genre dans la loi de finances du pays ; dans les projets de développement ;
- Opérationnaliser la SNIG ;
- Elaborer un cadre de mise en œuvre spécifique à travers un plan d'actions précisant les actions à mener et définissant les rôles et responsabilités de tous les acteurs, ce cadre devra être suivi par des indicateurs ventilés par sexe ;
- Sensibiliser, informer, éduquer, et la communiquer sur les aspects culturels entravant l'égalité genre ;
- Appuyer et renforcer les capacités en genre du ministre des Finances, de celui du Développement Economique, du Ministère de l'Action sociale, de l'enfance et de la famille, l'Agence Nationale de la Statistique, de l'Analyse Démographique et Economique (ANSADE), et l'Agence Nationale pour l'Emploi (TECHGHIL), ainsi que les membres respectifs de leurs personnels ;



- Appuyer et renforcer les capacités en genre des différentes agences et organisations nationales et toutes les cellules genre ;
- Systématiser les audits genre dans tous les ministères pour avoir une meilleure visibilité ;
- Dédier une ligne de financement pour l'entrepreneuriat et pour le commerce, spécialement pour les femmes et les filles ;
- Tenir compte de la dimension genre dans toutes les infrastructures ;
- Renforcer la collaboration avec les PTF et établir une synergie ;
- Promouvoir le statut juridique des femmes et notamment leur droit de propriété foncière et le régime de la propriété foncière ;
- Réorganiser le Code pénal mauritanien en conformité avec les Conventions internationales ratifiées ;
- Faire un plaidoyer pour une meilleure connaissance de la loi sur les VGB ;
- Faire des caravanes pour expliquer le genre ;
- Adopter la loi contre les VGB, la vulgariser et s'assurer de son application ;
- Sensibiliser et former les femmes, les jeunes, les leaders d'opinion sur le phénomène de la VBG ;
- Mettre en place une stratégie de communication pour la promotion de la résolution 1325 (Femmes, paix, et sécurité) pour plus de stabilité, de justice et d'égalité ;
- Inclure le secteur privé en tant que partenaire clé dans la mise en œuvre de l'égalité des genres ;
- Inclure la société civile en tant que partenaire clé dans la mise en œuvre de l'égalité des genres ;
- Capitaliser sur les initiatives de partage des connaissances du genre en Mauritanie ;
- Mener des études générales sur le genre et études sectorielles ;
- Développer les produits de connaissance du genre en Mauritanie : investir dans la production de données et de connaissance sur le genre afin d'améliorer la compréhension des contraintes et de sélectionner les interventions sur les priorités en matière de genre ;
- Utiliser les Indices genre en Afrique pour mesurer les écarts entre les sexes dans les opportunités économiques, le développement humain, le droit et les institutions afin de mieux soutenir la prise de décision ;
- S'assurer du renforcement de la résilience au changement climatique, de l'accès équitable aux opportunités, et à l'accès à la quatrième révolution industrielle ;
- Accorder une place spéciale aux populations vulnérables
- Sensibiliser les familles par des Campagnes d'IEC car les disparités commencent au niveau familial ;
- Aider les entreprises détenues par les femmes à se reconstruire après la pandémie de la COVID 19, et leur apprendre à mieux surmonter les obstacles afin qu'elles constituent des moteurs essentiels à la reprise socio-économique ;
- Sensibilisations sur les opportunités pour la participation effective des femmes dans tous les domaines du développement politique et socio- économique ;
- Mettre à disposition les ressources pour l'intégration de la dimension genre au moins dans le 5 high de la BAD (voir tableau en annexe ) ;
- Mener des études relatives à : la valeur du travail domestique non rémunéré des femmes ; le coût de la non-intégration genre (dans l'éducation, l'emploi, la santé, l'agriculture, l'industrie, le commerce, l'énergie, les services et la sécurité) et pour connaître les ressources nécessaires pour l'intégration de la dimension genre ; la budgétisation sensible au genre et son accompagnement jusqu'à l'intégration ;
- Tenir compte de l'hétérogénéité du statut de la femme mauritanienne et accorder une place particulière aux couches vulnérables (pauvreté héritée) ;
- Travailler sur le leadership des femmes afin qu'elles demandent leurs droits ;
- Renforcer les mécanismes de redevabilité et de supervision concernant les initiatives en faveur de l'égalité des sexes ;
- Renforcer la coopération internationale en procédant en permanence à l'échange de connaissances, de données d'expérience et de bonnes pratiques sur les initiatives en faveur de l'égalité des sexes et de la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes dans les institutions publiques ;
- Favoriser l'accès des f aux terres et au crédit pour leur permettre de mieux se positionner sur les listes électorales ;
- Faire une discrimination positive en supprimant les impôts sur les entreprises et l'immobilier appartenant aux femmes ;
- Encourager les femmes à défendre leurs droits politiques sociaux, économiques et culturels dont l'accès à plus de postes électifs pour atteindre l'ODD 5 d'ici à 2030 ;
- Promouvoir la participation des femmes aux postes et aux



politiques de prise de décisions y compris les postes administratifs (Directions, Directions Générales, Hakem, wali, SG) ;

- Organiser des campagnes de sensibilisation et de mobilisation sociales sur l'intérêt de l'accès des filles aux études universitaires ;
- Encourager les femmes rurales agricoles et améliorer leur production à travers des politiques et des formations sur des techniques efficaces adaptées ;
- Promouvoir l'acquisition de compétences de la vie pour les adolescentes et les adolescents ;
- Promouvoir l'éducation citoyenne et les droits humains dans les écoles.

### **Pilier 2 : Autonomisation des femmes par l'accès aux financements et aux marchés**

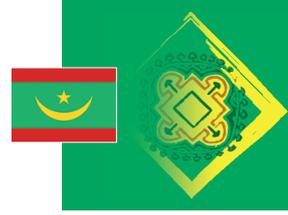
Permettre aux filles, aux femmes d'accéder aux financements et marchés en fera des actrices de développement et des créatrices de richesses, aussi il faudrait :

- Améliorer l'accès aux financements et l'assistance technique aux PME détenues par les femmes pour les rendre plus productives et plus compétitives ;
- Appui dans les domaines : développement de modèles d'entreprises et de la planification financière et commerciale ;
- Etablir un environnement commercial favorable au développement des activités des femmes entrepreneurs, favoriser le développement de projets inter frontaliers ;
- Organiser des formations professionnelles en vue d'engager plus de femmes dans le secteur minier et dans d'autres secteurs ;
- Appuyer les organisations de la société civile de promotion féminine ;
- Vulgariser la CEDEF et la CDE sur l'étendue du territoire national ;
- Créer des projets de développement aux femmes ;
- Créer des projets de réinsertion scolaire des enfants hors du système éducatif ;
- Aide matérielle en faveur de parents nécessiteux pour la scolarité des enfants(cash-transfert) ;
- Améliorer au maximum le niveau d'alphabétisation des adultes d'ici 2030 ;
- Mise en place de structures pour l'alphabétisation des femmes et des filles.

### **Pilier 3 : Accélération de l'insertion professionnelle et de la création d'emplois pour les femmes par le renforcement de leurs capacités**

Permettre aux filles et aux femmes d'accéder à l'éducation et aux compétences leur ouvre la porte à la participation active au développement du pays, aussi il faudrait :

- Améliorer l'accès des femmes aux compétences et aux emplois décents ;
- Encourager l'accès des filles et de femmes aux sciences, aux nouvelles technologies, tout en tirant partie de la technologie pour améliorer l'accès aux compétences t à l'information ;
- Renforcer les compétences, les compétences professionnelles des femmes et renforcer les compétences de vie des filles et des femmes ;
- Promouvoir l'alphabétisation fonctionnelle pour les femmes ;
- Promouvoir un environnement de travail offrant des chances égales aux filles et aux garçons, aux femmes et aux hommes, afin que le pays tire entièrement partie de tout son potentiel de ressources humaines ;
- Tenir compte de la masculinité positive : protégeons nos filles et éduquons nos garçons ;
- Création d'une structure pour l'assistance technique des femmes dans tous les domaines : études, emploi, l'insertion professionnelle et les secteurs innovants ;
- Sensibiliser tous sur la participation des femmes pour un développement inclusif : les décideurs, public cible, la société civile,
- Améliorer la gestion des connaissances et le renforcement des capacités des femmes par la formation, le renforcement des capacités et des statistiques ventilées par sexe ;
- Promouvoir l'accès des plateformes numériques de formations pour les femmes et les filles ;
- Sensibiliser sur les coûts du chômage des femmes (entre autres gaspillage des ressources humaines) ; les coûts du manque d'éducation des femmes, sur la déperdition scolaire des filles et sur leur manque de formation et sur l'impact du travail (pas seulement un salaire, mais le développement du pays, sa sécurité, son bien-être, l'utilisation de toutes les ressources humaines) ;
- c'est possible grâce au numérique ;
- Assurer la représentation équilibrée des femmes et des hommes aux fonctions décisionnelles dans la vie publique,



en favorisant l'augmentation de la présence des femmes à tous les niveaux de l'administration ;

- Renforcer l'égalité entre femmes et hommes dans l'emploi public ;
- Renforcer les capacités et appui aux femmes afin qu'elles s'engagent en politique et à se présenter aux élections locales ;
- Sensibiliser les populations sur l'importance de la participation des femmes aux politiques nationales et locales ;
- Mobiliser la presse nationale et locale en faveur d'un traitement médiatique égalitaire et non sexiste ;
- S'engager et suivi de proximité pour maintenir les filles à l'école une fois qu'elles y sont entrées ;
- Promouvoir l'accès des femmes au sein des médias.

#### Pilier 4 : Amélioration de l'accès des femmes aux services sociaux grâce aux infrastructures

Le manque d'accès des femmes aux infrastructures est un obstacle majeur à leur croissance et à leur développement, aussi il faudrait :

- Avoir des infrastructures qui tiennent compte de la dimension genre afin de permettre aux femmes l'accès adéquat à des infrastructures en tant que parties prenantes ;
- Sensibilisation sur coûts de l'insécurité des femmes dans les transports et sur la mortalité maternelle ;
- Mettre en place une police de proximité de jour comme de nuit dans les quartiers insécurisés ;
- Renforcement de la mobilité des femmes ;
- Mettre en place des salles d'allaitement et des garderies dans les ministères et au sein des entreprises afin d'en faire des lieux de travail sûrs et attrayants ;
- Infrastructure d'appui à l'intégration genre : la formation, l'information, l'emploi, la sensibilisation en genre pour tous les responsables, mener des études, des enquêtes, avoir les statistiques, appuyer les cellules genre ;
- Amélioration du plateau technique des structures publiques de santé (équipements, matériel etc...) et l'amélioration de l'accès des femmes à ces structures ;
- Respect des normes de construction des établissements scolaires, intégration de la dimension genre dans les infra-

structures, équipement des salles de classe, sécurité des enfants, cantines, bourses moyennes de transports et mise aux normes des écoles privées.

#### CONTRIBUTION DES PRINCIPAUX PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT

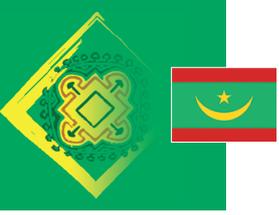
Les principaux partenaires interviennent dans le développement des secteurs suivants en Mauritanie :

**BAD** : la Banque africaine de développement intervient dans plusieurs domaines à travers des projets de développement :

- Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion socio-économique des jeunes vulnérables. (PEJ BAD) en Mauritanie ;
- Octroi d'une Ligne de Crédit de Financement du Commerce (LCFC) de 10 millions d'euros à la Banque pour le commerce et l'industrie (BCI). La facilité aidera à répondre aux besoins de financement du commerce des PME des secteurs clés de l'économie du pays, dans le contexte difficile de la pandémie COVID-19 ;
- PPM - Projet d'Etude pour l'Assainissement Inclusif dans cinq Villes de Mauritanie - PETAIV ;
- PPM - Projet d'Appui à la Gouvernance et à la Gestion Economique - PA2GI ;
- PPM-Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion socio-économique des jeunes vulnérables - PEJ BRAKNA ;
- La Facilité de financement « Desert to Power G5 Sahel » reçoit 150 millions de dollars du Fonds vert pour le climat ;
- (PCVASG-PATAM) - Promotion des chaînes de valeur agricoles sensibles au genre en appui au programme d'appui à la transformation de l'agriculture en Mauritanie.

**FNUAP** : intervient en faveur de l'intégration du genre, de la vulgarisation des droits des femmes, de la participation politique de celles-ci et du renforcement des capacités des structures de promotion du genre. Le FNUAP intervient également dans le domaine de la santé reproductive et soutient la lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes, dont les mutilations génitales féminines.

**UE** : Elle intervient à travers le Fonds européen de développement dans trois domaines d'action sont prioritaires :



- Soutien au (i) Développement rural, et à la (ii) Bonne gouvernance et (iii) Amélioration du système de santé ;
- Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique Deux projets pour les villes durables (RECIDE) et le développement d'énergies renouvelables (Room2Run) ;
- Aide humanitaire : 11,8 millions d'euros (2017).

**UNICEF** : agit pour l'éducation des filles et des femmes, pour la promotion des droits, de la santé maternelle et infantile et la participation des femmes aux processus de prise de décision. L'UNICEF agit également contre les MGF.

**PNUD** : le PNUD a participé à l'élaboration de la stratégie nationale d'institutionnalisation du genre et participe à sa mise en œuvre. Il énonce également que dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, les interventions privilégieront des programmes de développement local ayant un impact transversal aussi bien sur l'adaptation au changement climatique que sur l'égalité de genre.

**Banque Mondiale** : le genre est pris en compte dans le projet de soutien à l'éducation de base (pour atteindre la parité entre les sexes notamment) et des études ont notamment été menées sur la santé reproductive et sur l'accès aux terres.

**AECID** : Appui à l'institutionnalisation du genre, à l'insertion des jeunes vulnérables, et au Renforcement des capacités de la police mauritanienne en matière de traitement des violences basées sur le genre.

**GIZ** : dans le cadre de son Programme de Bonne Gouvernance, la Coopération allemande participe notamment au renforcement

de la présence et du rôle des femmes à des fonctions électives.

**Coopération japonaise** : travaille principalement au développement d'oasis dans des régions d'intervention, en œuvrant « Beijing + 20 », rapport d'évaluation du Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille, dans les domaines de la santé, de l'hydraulique et de l'agriculture/élevage, en appuyant notamment les associations féminines.

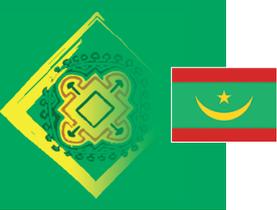
**G5 Sahel** : Il y a une coordination régionale de la plateforme des femmes du G5 Sahel qui a un plan d'actions stratégique. Ses principales orientations sont : Prévention, gestion des conflits et lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, la protection des femmes et des filles contre les formes de VBG, la promotion du leadership et participation des femmes et des filles à la gouvernance politique et administrative et la résilience et relèvement économique des femmes et des filles dans les zones de conflits.

**Oxfam** : présente en Mauritanie depuis 1983, l'ONG mène en partenariat avec la société civile des programmes d'action humanitaire, de bonne gouvernance économique et politique et de développement des moyens de subsistance. Le programme de bonne gouvernance contribue à la défense des droits humains et à la promotion de l'égalité de genre. Le genre est également pris en compte dans l'organisation des camps de réfugiés.

**Terre des Hommes** : présente dans le pays depuis 1984, l'ONG intervient notamment en faveur de la nutrition et de la santé maternelle et infantile et lutte contre l'exploitation des enfants et notamment l'emploi de petites filles comme « petites bonnes ».

# Annexes

---

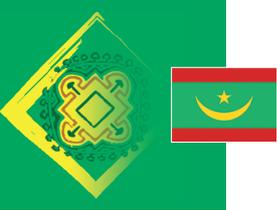


## Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées

N°	Nom et Prénom	Secteur	Contact	Fonctions
1	Kane Ousmane	MAEPSP		Ministre
2	Naha Cheikh Sidiya	MASEF		Ministre
3	Victorina Garcia Velez	ACEID	victorina.garcia@aecid.es 45 29 43 63 / 45 25 01 69 / 45 29 45 48	Chargée de Projets Gouvernance et Genre AECID – Bureau Technique de Coopération en Mauritanie, Ambassade d'Espagne en Mauritanie.
4	Aichata LAM	Agence Pour l'Investissement Prioritaire en Mauritanie	Aissataram@apim.gov.mr 36 25 91 59	Directrice Générale
5	Mohamed Moctar Ahmed Sidi		mmsbacar@gmail.com 4448 84 38	DG
6	El Yass Ould Didi	ANSADE	Didi74@gmx.fr 20 84 88 13	Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales (DSDS)
7	Toutou Mahfoudh Khatry	Commissaire à la sécurité alimentaire	27 69 10 26	Ex Ministre du MASEF, personne ressource
8	Elrassoul o Khal	Commissariat aux Droits de l'Homme à l'Action Humanitaire et des Relations avec la Société Civile	rassoulelkhali@gmail.com 32 44 29 32	Commissaire Adjoint
9	Emah mint Youness	Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI)	emah2008@gmail.com 46 41 58 27	Experte en Genre
10	Taleb Khiyar Cheikh Melainine	Délégation Générale TAAZOUR à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion	tkmelainine@gmail.com 36 30 54 49 / 42 00 03 10	Coordinateur du Programme National des Transferts Sociaux Tekavoul
11	Brahim Fall	FNUAP	Bouldmohamedlemine@unfpa.org	Chargé de Programme
12	Aminata Ndaye	G5 Sahel	Aminata-ndaye.4@gmail.com 20 88 39 64	Responsable genre
13	Mohamed Said	GIZ	Mohamed.ahmed2@giz.de 42 44 99 10	Coordinateur du programme de renforcement de la décentralisation
14	Julian Kaiser		julian.kaiser@giz.de 48 34 42 09	Assistant technique et point focal genre du projet PRODEFI
15	Bechir Abderrazagh	Groupe Genre Agence pour l'Emploi Techghil	bechirrou@gmail.com 46 45 41 85	Directeur du Développement des Compétences
16	Diop Abdoulaye		baralayediop@yahoo.fr 38 30 11 86	Conseiller chargé de la Communication
17	Sid'el Moctar Boye		menaboie@yahoo.fr 46 81 80 15	Chef service
18	Awa Diombar		36 33 30 06	Chef service
19	Salimata Oumar Lam		lamsalimata28@gmail.com 38 50 03 02	Conseillère en Emploi



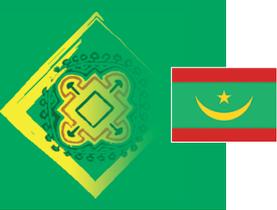
N°	Nom et Prénom	Secteur	Contact	Fonctions
20	Wone Hamady Sy	Groupe Genre Université	44 68 25 94	Monnaie banque et finances
21	Barry Mohamed		41 79 25 72	APE
22	Kadidia Togora		42 16 80 89	Biologie
23	Mamadou Guye		37 43 21 52	MESA
24	Oumar Abou		41 91 16 11	MESA
25	Abou Mamadou Ba		49 02 37 69	APE
26	Mekfoula Ahmed		36 26 05 11	Documentation
27	Aminata Dembélé		49 86 67 20	MBF
28	Mamadou Amadou		48 58 56 64	MESA
29	Nejah Elhaj		34 24 24 13	MBF
30	Oumar elhaj Diop		46 72 39 95	APE
31	Yéro Djibril		26 77 01 02	MBF
32	Saviye Bembe	Ministère de l'Education	26 44 13 52	Directrice de l'Enseignement Fondamental
33	El Hadj Rabani		22 43 81 52	Service statistique à la Direction Générale de la Reforme et des Perspectives
34	Abdi Salem Cheikh SaadBouh	Ministère de l'Emploi de la Jeunesse et des Sports	dr_abdi_salem@yahoo.fr 20 22 38 99	Le SG
35	Mounina Abdellahi		46464250	Projet Emploi des Jeunes
36	Mohamed Nyilitt	Ministère de l'intérieur et de la Décentralisation	ntilitt@gmail.com	Directeur de l'Informatique
37	Zeinebou Abdellahi Messoud		44 48 05 55	Conseillère Technique, Présidente de la cellule genre
38	Abbou Mody Djallo	Ministère de la Justice	43 42 01 17	Conseiller Technique, Président de la cellule genre
39	Fatimetou Moulaye	Ministère de la Santé	22 09 24 23	Cadre
40	Mme Gueye Roghaya Dièye		roghaya02@yahoo.fr 46869391	Sage-Femme d'Etat/TSS en santé publique à la retraite, présidente du bureau d'études EVS/consulting
41	Vadhily Mohamed		fadily2016@gmail.com fadily68@yahoo.fr 27040949	Ingénieur Statisticien Direction de l'Information
42	El Moctar			Stratégique Epidémiologique (DISSE)
43	Sadfy Sidi Mohamed			SG
44	Salek Jeireb		Sojereb2@gmail.com 46 43 12 08	Directeur des Etudes de la Coopération et du Suivi
45	Lebneik mint Souleye		Aichetouahmed66@yahoo.fr 43 43 90 15	Directrice de la Famille et de la Promotion Féminine
46	Alioune Haidara Ould Sghagh		Directeur des personnes handi-capées	Directeur des personnes handi-capées



N°	Nom et Prénom	Secteur	Contact	Fonctions
47	Dr Abdallah EL Vally		abvally@yahoo.fr 46 48 83 87	Directeur de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale
48	Mohamed Bedde	Ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille (MASEF)	ouldbedda@yahoo.fr 46 43 13 15	Point focal pour l'étude Conseiller Technique Chargé de la Famille, de la Promotion Féminine et du Genre
49	Mohamed Moustafa Abdi Jeyd	Ministère des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs (MAEPSP)	abdidoumou@economie.gov.mr	SG
50	Bouna Ould Ely Bouha		bounabouha@gmail.com 43 00 02 06	Conseiller du Ministre des affaires économiques et des promotions des secteurs productifs chargé des secteurs sociaux
51	Sidi Mohamed Zenvour		zenvour2005@yahoo.fr	Cadre
52	Bezede O Zemragui		Zemragui@economie.gov.mr	Cadre
53	Annette Coly		a.colly@economie.gov.mr 43 73 02 59	Conseillère auprès du MAEPSP
54	Mohamed Souleymane Haiballa		mshaiballa@gmail.com 46 30 56 41	Coordinateur du SWEED
55	Habiboullah Mohamed		Habiboullah.ma@gmail.com 36 30 00 95	Chargé de mission
56	Aicha El Mousstapha	Ministère des Affaires Etrangères	43 43 37 61	Directrice
57	Beite Allah Ahmed Leswed	Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel	abeitallah@gmail.com 22014602	SG
58	Sidaty Ould Erragad	Ministère des Finances	sidaty_saad@gmail.com	Directeur Général du Budget
59	Marieme El Bechir	Ministère du Commerce de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme	melbechir@yahoo.fr	Directrice
60	Ahmed Salem Arbi		26 23 7070	Responsable du Fonds de l'Elevage
61	Doussou Hamzatta Dicko	Ministère du Développement Rural	27 14 46 97 doussouma@yahoo.fr	Responsable genre Programme Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS)
62	Moud Lemghaifri		Emmoud2001@yahoo.fr 36 36 80 89	Directeur des études et développement
63	Lehbib Khroumbaly	Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie MAADAN	M2habib@yahoo.com	Conseiller Technique
64	Fatma ElKaoury	Observatoire l'égalité de genre de l'Université de Nouakchott Alasria	oegmauritania@gmail.com +222 34 54 60 51	Spécialiste genre
65	Eyamo Nicoletta	PNUD	eyamo.nicoletta@undp.org 28 88 60 68	Spécialiste genre PNUD
66	Fatma Soued Ahmed	UNICEF	safatma@unicef .org 28 88 34 42	Chargée de la Protection de l'enfant



N°	Nom et Prénom	Secteur	Contact	Fonctions
67	Sektou MOHAMED VALL	Présidente de l'ONG AMANE, fondatrice du Centre "Dar Ethigha" (Maison de la confiance), d'écoute et de prise en charge des survivantes à la violence, téléphone	mvsektou@gmail.com 33 67 27 07	Coordinatrice du collectif des défenseurs des Droits des femmes et lutte contre les vbg en Mauritanie et Ambassadrice de discussion d'Equitas Canada
68	Mariam TELMIDI	Solidarité et développement	mariemtelmidi@hotmail.com WhatsApp: +33 744 12 65 60	Présidente de l'ONG
69	SAKHO Khadijetou	Membre du MNP, Vice-Présidente du RECTTID, Présidente ONG/PDHRE	Sakhojetou@yahoo.fr (00222)46069045/36346379	Membre du MNP, Vice-Présidente du RECTTID, Présidente ONG/PDHRE
70	Aichetou Camara	Présidente de l'ONG SOS EXCLUS	Bak-12@hotmail.com +222 22 28 36 0, +222 47 65 25 09, +222 36 24 77 28	Présidente du Réseau de lutte contre la torture et les traitements inhumains et dégradants (RECTTID)
71	Khadijetou AMARA	Union Nationale du Patronat Mauritanien (UNPM)	k.amara@fspl.mr 22004511 44872063	SG de l'UNPM

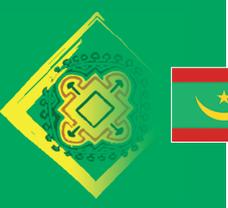


## Annexe 2 : Liste de la revue documentaire

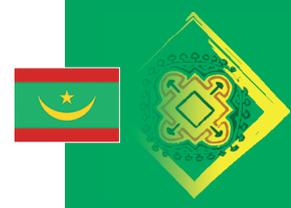
N°	Documentations
1	Article sur Cridem.org, Médicos de el Mundo – España le 27/10/2020
2	Circulaire de préparation du Projet de loi de Finances pour l'année 2022
3	Cadre Stratégique de lutte Contre la Pauvreté
4	Cartographie de la vulnérabilité au VIH/Sida
5	Conditions de vie des ménages : principaux indicateurs sociaux, EPCV 2019/2020, ANSADE
6	Conditions de vie des ménages : principaux indicateurs sociaux, EPCV 2014
7	Conférence Régionale de l'Engagement des Réseaux Religieux pour l'Autonomisation des Femmes et des Jeunes et le Dividende Démographique au Sahel, Rapport général
8	COVID 19, suivi sur le bien être des ménages, bulletin n°1 octobre 2020, ANSADE
9	COVID 19, suivi sur le bien être des ménages, bulletin n°2 Décembre 2020, ANSADE
10	COVID 19, suivi sur le bien être des ménages, bulletin n°3 Février 2021, ANSADE
11	COVID 19, suivi sur le bien être des ménages, bulletin n°4 Mars 2021, ANSADE
12	Developing Women Engagement in Fisheries in the Nouadhibou Economic Free Zone Entrepreneurship and the Path to Economic Empowerment. Banque Mondiale (2017)
13	Document de Stratégie Pays
14	Enjeux stratégiques en matière de genre en Mauritanie, Banque Mondiale
15	Enquête nationale de référence sur l'emploi et secteur informel en Mauritanie, ONS
16	Enquête sur les violences à l'égard des femmes et des fillettes, MASEF
17	Etude des caractéristiques sociodémographique et sociales de la population cible du PRAPS/2015/Sow Aly Ousmane
18	Etude sur les stéréotypes et obstacles socioculturelles basés sur le genre
19	Evaluation de la mise en œuvre de la déclaration et du programme d'actions de Beijing, Rapport national Beijing +25, MASEF, 2019
20	Evaluation des interventions du PNUD en matière de promotion de l'égalité des genres, mars 2020
21	Evaluation genre des secteurs de l'agriculture et du développement rural, Mauritanie, FAO 2021
22	Grand Sahel, stratégie régionale, 2020/2024 AFD
23	Guide relatif à l'intégration de la dimension genre dans l'OSC, PESCC, Marieme mint SIDI MOHAMED, Consultante en Développement Mars 2016
24	Indicateurs genre en Mauritanie
25	Indice et données contextuelles sélectionnées sur le genre en Mauritanie



26	Quatrième rapport périodique, CEDAW soumis par la Mauritanie en application de l'article 18 de la Convention
27	La Mauritanie en chiffres 2017, ONS
28	Loi organique n° 2006-029 du 22 août 2006. Journal Officiel n° 1125 du 31 août 2006
29	Loi organique n° 2012-034 du 12 avril 2012. Journal Officiel n° 1262 du 30 avril 2012
30	Lutter contre les conséquences économiques du COVID 19 : solutions politiques et options en vue d'une réponse et d'une relance sensible au genre, document de politique générale n° 15 ONU Femmes
31	Note d'information sur le genre en Mauritanie
32	Note d'information du PNUD, à l'intention des pays concernant le Rapport sur le développement humain 2020 Mauritanie
33	Note de politique des transports de la Mauritanie. Banque mondiale, Washington, DC. © Banque mondiale <a href="https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/35954">https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/35954</a> Licence : CC BY 3.0 IGO. Banque mondiale. 2021
34	Nouvelle Stratégie en matière de genre qui clarifie le rôle de la Banque dans l'intégration
35	Plan National de Développement Sanitaire 2017-2020. Ministère de la Santé
36	Plan d'action d'opérationnalisation de la stratégie nationale d'institutionnalisation du genre
37	Plan d'action nationale de la femme rurale
38	Plan stratégique de pays du World Food Programme– Mauritanie (2019-2022)
39	Politique nationale de la famille
40	Profil Genre en Mauritanie de la Banque produit en 2015
41	Profil genre en Mauritanie et indicateurs clés en lien avec les secteurs d'interventions de l'Agence Française de Développement, AFD 2017
42	Profil genre des Comores
43	Programme prioritaire du Président / y compris dans le cadre dans la Présidence mauritanienne du G5 Sahel
44	Rapport d'activités, des progrès importants accomplis. Commissariat aux Droits de l'Homme et à l'Action Humanitaire, 2016
45	Rapport de l'Audit organisationnel du MASEF
46	Rapport national sur la mise en œuvre du programme d'action d'Istanbul en faveur des PMA Rapport Final, Ministère de l'Economie et de l'Industrie 25 février 2020
47	Rapport sur la situation économique en Mauritanie, 4 <sup>ième</sup> édition, Groupe de la Banque Mondiale mai 2021
48	Rapport sur le Développement Humain Durable
49	Le Réseau Mauritanien des Femmes Ministres et Parlementaires ou le Centre de Formation pour la Promotion Féminine entre autres
50	SCAPP
51	Suivi de l'impact sur le bien-être des ménages, bulletin n° 1 Octobre 2020, ONS
52	Suivi de l'impact sur le bien-être des ménages, bulletin n°2, décembre 2020, ONS
53	Suivi de l'impact sur le bien-être des ménages, bulletin n°3, Février 2021, ONS



54	Suivi de l'impact sur le bien-être des ménages, bulletin n° 4, Mars 2021, ONS
55	Stratégie Nationale de promotion de la micro et petite entreprise et plan d'action 2015/2019
56	Stratégie Nationale de la microfinance et plan d'action 2015/2019
57	Stratégie sectorielle PRAPS
58	Stratégie de promotion du Haut Débit et d'accès Universel Etude sur la promotion de l'usage du Haut Débit en Mauritanie, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication 2019
59	Stratégie d'aménagement et de développement durable et intégré des pêches maritimes, 2020/2024 Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime
60	Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP)
61	Stratégie décennale 2021-2025 de la BAD et de ses cinq grandes priorités (TOP 5)
62	Stratégie nationale d'institutionnalisation du genre (SNIG)
63	Stratégie nationale de l'environnement et du développement durable et son plan d'action 2017/2021, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
64	Stratégie Nationale de lutte contre les violences basées sur le genre 2020/2024, MASEF
65	Stratégie Nationale du Développement du Secteur Privé
66	Stratégie nationale du CD4 2016/2020
67	Stratégie Nationale sur la Sécurité alimentaire
68	Tendance de la pauvreté monétaire et des inégalités en Mauritanie, EPCV 2019/2020 ANSADE
69	The World Bank Mauritania Transport Policy Note
70	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture. El enfoque de género. Depósito de documentos de la FAO, <a href="http://www.fao.org/docrep/004/x2919s/x2919s04.htm">http://www.fao.org/docrep/004/x2919s/x2919s04.htm</a>



## Annexe 3 : Statistiques création d'entreprises par sexe

### Statistiques par forme juridique et sexe du gérant depuis la création du Guichet Unique

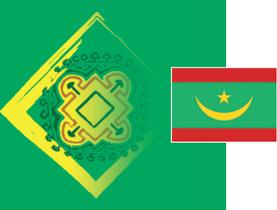
ETS			SARL			SA		
H	F	%	H	F	%	H	F	%
14 395	2 398	14,2	6 824	764	10	433	24	5,25
1 6793			7588			457		

Sources : Guichet unique, Mauritanie.

### Statistiques par Secteur et par Sexe depuis la création du Guichet Unique

Secteurs	Hommes	Femmes	TOTAL	%
Autres Activités Services N	1074	124	1198	10
Agriculture, Elevage, Chasses	579	71	650	10
Pêche, Pisciculture et Aquaculture	225	14	239	5
Hébergement et Restauration	176	68	244	27
Activités de Fabrication	66	5	71	7
Commerce	18079	2746	20825	13
Construction	624	43	667	6
Commerce General	1	0	1	0
Transport et Entreposage	329	30	359	8
Information et Communication	233	32	265	12
Activités Artistiques, Sportives	14	4	18	22
Activités Spéciales des Ménages	4	0	4	0
Activités Spécialisées, Scientifiques	12	0	12	0
Activités Immobilières	8	0	8	0
Enseignement	80	25	105	23
Activités Administration Pub	16	2	18	11
Activités Extractives	8	2	10	20
Activités des Organisations	4	1	5	20
Production et Distribution	19	2	21	9
Activités de Soutien et de Bureau	4	0	4	0
Activités pour la Sante Humain	76	16	92	17
Activités Financières	21	1	22	4
<b>TOTAUX</b>	<b>21652</b>	<b>3186</b>	<b>24838</b>	<b>12</b>

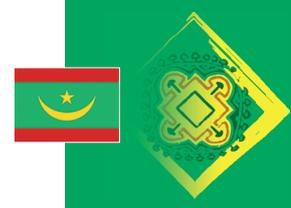
Sources : Guichet unique, Mauritanie.



## Annexe 4 : Données sur les VBG

Indicateurs	Taux ou Pourcentage	Sources
<b>VBG sexuels</b>		
Filles mineurs	1700 de 2002 à 2017	2002 – 2017 selon l'ONG AMSME
Garçons	226 de 2002 à 2017	ONG AMSME
Femmes	170 de 2002 à 2017	ONG AMSME
Filles 0-5 ans	165 de 2002 à 2017	ONG AMSME
Filles 6-10 ans	403 de 2002 à 2017	ONG AMSME
Filles 11-15 ans	900 de 2002 à 2017	ONG AMSME
Filles 16-18 ans	500 de 2002 à 2017	ONG AMSME
Filles 19ans+	170 de 2002 à 2017	ONG AMSME
<b>Grossesses chez les adolescentes survivantes de violences sexuelles 2008-2017 selon l'ONG AMSME</b>		
Total de grossesse après viol	199 de 2008-2017	ONG AMSME
Mort né	9 de 2008-2017	ONG AMSME
Décès maternelle	2 de 2008-2017	ONG AMSME
Fausse couche	19 de 2008-2017	ONG AMSME
Ang HBS	18 de 2008-2017	ONG AMSME
Syphilis	30 de 2008-2017	ONG AMSME
VIH/SIDA	05 de 2008-2017	ONG AMSME
<b>Pourcentage des Mutilations Génitales Féminines/ Excision (MGF/E) selon le MICS 2015</b>		
<b>Pourcentage de femmes de 15-49 ans :</b>		
En milieu rural	79 %	Cellule MGF/ MICS 2015
En milieu urbain	55,2 %	Cellule MGF/ MICS 2015
<b>Pourcentage de filles de 0-14 ans :</b>		
En milieu rural	67,9%	Cellule MGF/ MICS 2015
En milieu urbain	34,5 %	Cellule MGF/ MICS 2015
<b>Les violences conjugales reçues au niveau du service central des litiges familiaux à la Direction de la Famille au MASEF en 2017</b>		
Nombre de litiges familiaux	1534	Direction de la famille au MASEF 2017
Nombre de victimes	266	Direction de la famille au MASEF 2017
Violences sexuelles	14 dont deux hommes	Direction de la famille au MASEF 2017
Violences corporelles	08 dont un homme	Direction de la famille au MASEF 2017
Violences verbales	32 dont deux hommes	Direction de la famille au MASEF 2017
Violences économiques	800 dont deux homme	Direction de la famille au MASEF 2017
Autres	680	Direction de la famille au MASEF 2017

Sources : Cellule Nationale de Lutte contre les VBG y compris les MDF, MASEF.



## Annexe 5 : Niveau d'accès des femmes dans le domaine de la justice

Désignation	Total	Nombre de femmes	Pourcentage
Magistrat	235	2	0,85 %
Greffier en chef	86	9	10,46 %
Greffier	129	15	11,62 %
Secrétaire de greffe	83	31	37,34 %
Avocat	328	6	1,82 %

Sources : Ministère de la Justice, Mauritanie 2021.

## Annexe 6 : Directions au sein du Ministère de l'Éducation

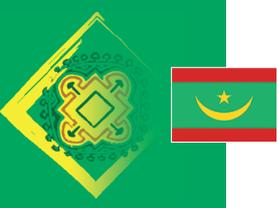
Directions au sein du Ministère de l'Éducation	NB	Hommes	Femmes
Directions générales	3	1	2
Directions centrales	14	13	1
Directions régionales	15	14	1
Etablissement public	1	1	0
Ecole normale des instituteurs	4	4	0
Total	37	33	04

Sources : Direction Générale de la Reforme et des Perspectives, Mauritanie.

## Annexe 7 : Personnel dans l'enseignement primaire par sexe

Personnel dans l'enseignement primaire par sexe				
Dans l'enseignement primaire	Total	Hommes	Femmes	Total en %
Enseignants	14 521	8 729	5 792	39 %
Inspecteurs départementaux	57	57	0	0 %
Inspecteurs	385	277	8	2 %

Sources : Ministère de l'Éducation, Mauritanie



## Annexe 8 : Personnel dans l'enseignement secondaire

Personnel dans l'enseignement secondaire	Total national	Public	Privé
Etablissements secondaires	1 213	361	852
Enseignants	2 895	2 375	520
Directeurs d'établissement public	361	334	27
Directeurs des études	757	649	108
Surveillant général	595	510	85

Sources : Direction Générale de la Reforme et des Perspectives, Mauritanie.

## Annexe 9 : Nombre et taux des Femmes dans le Gouvernement de 2016-2020

Nombre et taux des Femmes dans le Gouvernement de 2016-2020			
Année	Total	Femmes Ministres	% de Femmes
2016	28	9	32 %
2017	30	9	30 %
2018	28	8	28,5 %
2019	27	5	18,5 %
2020	27	5	18,5 %

Sources : Ministère de l'intérieur et de la Décentralisation, Mauritanie.

## Annexe 10 : Tableau - IDG de la Mauritanie pour 2019

IDG de la Mauritanie pour 2019											
Mauritanie	Écart F-H	Valeurs de l'IDH		Espérance de vie à la naissance		Durée attendue de scolarisation		Durée moyenne de scolarisation		RNB par habitant	
	Valeur de l'IDG	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
	0,864	0,579	0,500	63,3	66,5	8,5	8,7	5,6	3,8	7,468	2,782

Sources : Note d'information du PNUD à l'intention des pays concernant le Rapport sur le développement humain 2020, Mauritanie.



## Annexe 11 : Personnel du Ministère du Commerce, de l'industrie, de l'Artisanat et du Tourisme et structures Touristiques en Mauritanie par sexe

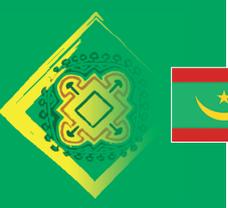
Personnel du Ministère du Commerce, de l'industrie, de l'Artisanat et du Tourisme et structures Touristiques en Mauritanie			
Fonction du Personnel	Nombres	Nombres de Femmes	% de Femmes
Ministre	1	1	-
Secrétaire Générale	1	1	-
Chargé de Mission/Conseiller/Attaché au Cabinet	11	8	72 %
Directeurs	25	4	16 %
Directeurs Adjoints	10	0	0 %
Inspecteurs	5	3	60 %
Chefs de Services	50	15	30 %
Personnel d'exécution			
Chef de Divisions	14	14	100 %
Cadres	3	3	100 %
Agents Contractuels	53	22	41,5 %
Secrétaires	9	9	100 %
Femmes de Bureau	7	7	100 %
Planton	8	8	100 %

Sources : Ministère du Commerce de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme, Mauritanie.

## Annexe 12 : Structures Touristiques détenues par les femmes en Mauritanie

Structures Touristiques détenues par les femmes en Mauritanie		
Etablissements Touristiques	NB	NB de structures gérées par les femmes
Hôtels -Appartements –Auberges -Résidences	612	72
Agence et bureaux de voyages.	874	90
Restaurants	235	19
Salles de Cérémonies	22	21
Total	1 742	132

Sources : Ministère de l'intérieur et de la Décentralisation, Mauritanie.



## Annexe 13 : Représentativité des femmes dans le secteur de l'élevage

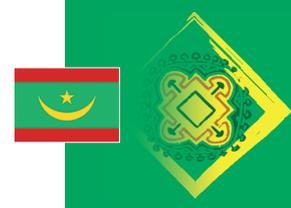
Représentativité des femmes dans le secteur de l'élevage	Hommes	Femmes
Représentativité dans le secteur de l'élevage	78 %	22 %
Éleveurs de bovins	28 %	3,60 %
Éleveurs d'ovins et de caprins	28 %	3 %
Éleveurs de camelins	7 %	1 %
Présence dans l'agropastoralisme	65 %	34 %
Employés dans l'administration et services techniques de l'élevage	174	13 <sup>(1)</sup>

Sources : Stratégie sectorielle du PRAPS.

## Annexe 14 : Représentativité des femmes dans les directions du secteur de Santé

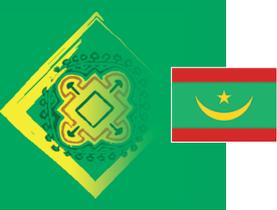
Directions au sein du Ministère de la Santé	Hommes	Femmes
Secrétaire général	0	1
Directions d'Ecoles de Santé	5	0
Nombre DRAS	15	0
Directions au niveau central	13	4
Directions centres hospitaliers et ou de spécialités	19	2
Soit 13% de femmes		

Sources : Cellule Nationale de Lutte contre les VBG y compris les MDF, MASE.



## Annexe 15 : Mauritanie : Principales Statistiques Socio-économique et genre

	2017		2018		2019		2020	
<b>Indicateurs socio-économiques</b>								
Population (habitants)	4282570		4403313		4525696		4649658	
Revenu par habitant (USD)	ND		ND		ND		ND	
Taux de croissance du PIB	3,7		3,6		6,7		5,7	
Population vivant avec moins de 1,90 USD / jour en PPA	ND		ND		ND		ND	
Taux de pauvreté	ND		ND		ND		ND	
Indice de genre en Afrique (%)	ND		ND		31			
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
<b>Autonomisation économique des femmes</b>								
Taux d'activité de 15 ans et plus (%) (2017)	29,2	63,4	29,2	63,3	29,2	63,2	ND	ND
Employés, agriculture (% d'emplois de femmes et d'hommes)	55,0	56,1	54,5	55,8	21,9	34,9	ND	ND
Employés, industrie (% d'emplois de femmes et d'hommes)	6,9	13,0	6,9	13,0	17,4	17,7	ND	ND
Emploi dans les services (% d'emplois)	38,3	31,1	38,7	31,1	60,6	47,5	ND	ND
Travailleurs autonomes (%)	69,5	49,9	69,2	49,6	68,7	49,1	ND	ND
Employeurs (%)	0,9	3,6	0,9	3,6	0,83	3,4	ND	ND
Accès au crédit (%)	6,3	8,7	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Propriétaires fonciers (% de la population adulte)	32,9	67,2	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Taux d'emploi dans l'économie informelle	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Emploi vulnérable (2000-2016)	68,7	46,4	68,4	46,1	67,9	45,7	ND	ND
Chômage des jeunes (2016)	17,8	15,1	17,9	15,2	25,6	18,9	ND	ND
Part moyen salaire / revenu mensuel (USD)	30,6	50,2	30,9	50,5	31,2	50,9	ND	ND
Participation à la propriété des Entreprises (% d'entreprises)	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
<b>Développement humain</b>								
Taux de mortalité des < 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	71,5	83,7	69,0	81,2	66,8	78,7	ND	ND
Ratio de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	602,0	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Prévalence du VIH (de 15 à 24 ans) (2014)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	ND	ND
Enfants, moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance (%), (2010-2015)	62,2	29,7	ND	ND	ND	ND	ND	ND



Espérance de vie à la naissance, fille et garçons (2015/2020)	66,1	62,8	66,3	63,1	66,5	63,3	66,7	63,5
Accouchements assistés par un professionnel de la santé	ND	NA	ND	NA	ND	NA	ND	NA
Mariage d'enfants (% de femmes âgées de 20 à 24 ans qui ont été mariées ou ont vécu en union avant l'âge de 15 ans)	14,2	ND						
Besoins non satisfaits en planification familiale (% de femmes âgées de 15 à 24 ans qui sont actuellement mariées)	36,2	ND						
Violence à l'égard des femmes par un partenaire intime au cours des 12 derniers mois (femmes âgées de 15 à 34 ans)	10,9	ND						
Taux d'alphabétisation, (% femmes et % hommes âgés de 15+)	ND							
Taux d'alphabétisation, (% filles et % garçons de 15 à 24 ans)	56,8	ND						
Taux d'achèvement du primaire, (% de filles et % de garçons)	71,3	65,2	79,7	72,5	ND	ND	ND	ND
Taux d'achèvement du secondaire inférieur	19,8	20,0	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Taux d'achèvement du secondaire supérieur	19,8	20,0	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Diplôme tertiaire	32,6	67,5	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Scolarisation primaire des filles et des garçons (% net)	77,7	74,0	80,9	78,3	ND	ND	ND	ND
Scolarisation secondaire des filles et des garçons (% net)	24,9	25,6	31,7	30,2	ND	ND	ND	ND
<b>Participation à la vie publique et à la prise de décision</b>								
Ménages dirigés par une femme (%)	ND							
Travailleurs, professionnels et techniciens (% du total)	ND							
Proportion de sièges occupés dans les parlements (%)	25,2	74,8	20,3	79,7	20,3	79,7	20,3	79,7
Proportion de femmes et d'hommes occupant des postes ministériel (%)	23,1	77,0	31,8	68,2	ND	ND	ND	ND
Proportion d'entreprises avec une femme ou un homme dirigeant	4,5	95,5	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Gestionnaires, professionnels et techniciens	9,2	90,9	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Députés (pour les parlements bicaméraux, les deux chambres)	20,2	79,7	ND	ND	ND	ND	ND	ND



## Mauritanie : Principales Statistiques Socioéconomique et genre (cont')

## Real GDP grown rate

